

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.50
Trois mois » 3.—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns for 'ABONNEMENTS ET ANNONCES', 'GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS', and 'ADMINISTRATION'. It includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Besançon, and Bâle.

LUNDI 16 NOVEMBRE 1891
La Chaux-de-Fonds
Ancienne Brasserie Knutti. — Tous les jours grand concert et productions de la famille de Nains russe.
Tombola de l'Orphéon. — Exposition des lots, du 14 au 23 novembre, au Foyer du Casino.

Au Brésil
Décidément le Brésil n'est pas destiné à être cet heureux pays qui n'a pas d'histoire. Les nouvelles, pourtant soigneusement contrôlées et peut être épurées, qui arrivent de Rio-Janeiro nous montrent non seulement la république ou plutôt la dictature du maréchal da Fonseca, mais encore l'unité nationale comme sérieusement menacées.

Ce noyau s'est montré plus résistant que ne le sont souvent dans un milieu étranger les blonds enfants d'Arminius, si faciles parfois à se fondre extérieurement dans une nationalité nouvelle, quitte à en dénouer tout aussi rapidement la livrée en cas de nécessité. Il s'est passé dans le Rio-Grande do Sul, seulement en beaucoup plus fort et contre un organisme de beaucoup inférieur, ce que l'on a vu se préparer ou plutôt s'acquiescer dans un Etat de la puissante confédération américaine.

Lafargue n'est pas Français, qu'il est né à la Havane d'un père étranger. Cette protestation, contestée par M. Lafargue, sera examinée avant la validation de l'élection.
Suivant un rapport distribué à la Chambre, l'exercice de 1891 présente un excédent de recettes dépassant 40 millions.
— La Chambre a terminé la discussion du budget des beaux-arts et commencé celle du budget de l'agriculture; aucun incident.

du yacht impérial le Hohenzollern, pendant son voyage sur les côtes de Norvège.
Cette affaire menace de prendre une tournure menaçante pour la Prusse, aussi permettez-moi de vous en reparler.
D'abord la mutinerie a éclaté non à bord du Hohenzollern, mais d'un navire d'une escadre se trouvant alors dans les eaux japonaises. Le principal mutin, instigateur du désordre, du nom de Kalk, fut ramené à Kiel et condamné à mort par le conseil de guerre maritime, sous le régime du code criminel militaire prussien.

nion. Aujourd'hui, l'on voit que l'acte d'accusation est dépourvu de bases. Les preuves manquent contre Cassagni et Livraghi. Il demande, en conséquence, leur élargissement; il requiert une condamnation à vingt-deux ans de réclusion contre Kassa, à dix-sept ans contre Goussaf et des peines moindres contre les autres prévenus.

Belgique. — La quatrième chambre de la cour d'appel a examiné, samedi, l'appel du jugement du tribunal de Verviers, interjeté par le ministre public et les marchands de journaux condamnés pour avoir mis en vente un supplément d'un journal parisien. L'avocat général a conclu à la compétence, en insistant sur le caractère immoral et licencieux des gravures. L'affaire a été renvoyée à vendredi.

Etats-Unis. — Vendredi soir, la police de Chicago a fait une descente dans une réunion anarchiste où les orateurs prononçaient des discours subversifs et a arrêté les assistants, qui étaient tous munis d'armes. Quelques anarchistes menacèrent de tirer, mais la police parvint à les maintenir.

Vingt-cinq individus ont été conduits au poste, où ils déclarèrent que la ville serait prochainement surprise par une explosion de dynamite semblable à celle de 1886.

— Le bill Mac Kinley a causé une diminution des importations anglaises de 9 millions de dollars, pendant le semestre se terminant en juin 1891, comparé à la période correspondante de 1890.

— Aucune correspondance n'a été échangée depuis le printemps entre le gouvernement des Etats-Unis et l'Italie au sujet de l'affaire de la Nouvelle-Orléans. Il n'a donc pu être question de promettre une indemnité.

— M. Montt a présenté au président Harrison les lettres l'accréditant en qualité de ministre du Chili. Il a dit qu'il avait pour mission de cultiver et maintenir les relations de paix et d'amitié entre les deux pays.

Le président a répondu qu'il espérait qu'une solution prompt, juste et honorable pour les deux nations réglerait les questions pendantes et urgentes, il a rappelé que les Etats-Unis sont en paix avec toutes les nations et prêts à offrir leur médiation pour tous les conflits; mais ils observent une neutralité stricte qu'ils ont refusé de transporter l'argent de Balmaceda dans un port neutre, et ils ne se sont jamais mêlés des affaires intérieures du Chili, malgré les avantages commerciaux et politiques offerts par les belligérants.

« Quand les esprits revenus au calme reconnaîtront, a-t-il ajouté, la vérité, ils verront que les incidents récents avaient été exagérés: la confiance et l'amitié réciproques des deux gouvernements augmentent et je suis convaincu que tous les différends actuels et futurs entre le Chili et les Etats-Unis seront honorablement réglés. »

Chronique suisse

Société des Commerçants. — Nous donnons ci-après la liste des questions posées pour le concours de travaux écrits organisé par la société suisse des Commerçants :

Questions de concours pour 1891-1892 :

1° Le rachat des chemins de fer suisses par l'Etat; ses conséquences au point de vue politique et économique.

2° Jusqu'à quel point et de quelle manière le trafic des voyageurs pourrait-il être facilité; réduction des taxes des voyageurs.

3° Quelle influence a l'émigration tempo-

raire et à vie des jeunes commerçants suisses sur la vie économique du pays?

4° Le bill Mac Kinley-Bill et ses conséquences pour l'industrie suisse.

5° La position de nos sociétés vis-à-vis des employés du sexe féminin dans le commerce. Devons nous accorder à ces dernières la fréquentation de nos cours d'enseignement et les admettre à devenir membres de nos sociétés? Eventuellement sous quelles restrictions?

6° Pourquoi tant de Suisses ont-ils une mauvaise écriture, et comment pourrait-on remédier à cet inconvénient? (Réforme de l'enseignement dans les écoles publiques.)

7° L'incorporation des employés de commerce dans l'assurance obligatoire projetée en Suisse contre les accidents et les maladies est-elle désirable? Eventuellement sur quelle bases?

8° Sujet libre.

Les membres intentionnés de traiter l'une ou l'autre de ces questions sont priés de s'annoncer au comité de la section d'ici au 31 décembre prochain. Le terme de livraison des travaux est fixé au 30 avril 1892.

Allumettes. — Dans sa séance de samedi, le Conseil fédéral s'est occupé du monopole des allumettes. Les avis sont divergents, plusieurs membres étant disposés à préférer l'interdiction de fabriquer des allumettes au phosphore jaune à l'introduction du monopole. Aucune décision définitive n'a été prise.

La vie au cabaret en Suisse. — *L'Indépendance belge* publie un charmant tableau des mœurs de notre pays. En voici un passage :

« En Suisse, la vie de brasserie et de café est la ressource des trois quarts des citoyens. Dans la Suisse allemande, c'est la brasserie qui est le lieu de rendez-vous de toutes les sociétés, clubs, associations qui pullulent dans les pays de culture germanique.

Dans la Suisse romande, c'est le café et le cabaret. Le petit vin blanc est servi à toute heure; il s'en fait bon an, mal an, une consommation qui, à ce qu'on prétend, fait des ravages terribles sur les crânes, en même temps qu'il agit sur les nez et leurs abords. Le canton de Vaud surtout est célèbre sous le rapport de la consommation du vin blanc. C'est le plus grand bonheur pour un vigneron vaudois de pouvoir attirer l'étranger dans la cave lui faire boire les trois verres traditionnels à chaque futaille, puis le mettre à la porte, histoire de voir quel effet produit son vin sur l'imprudent.

Ce sont les petits et gros travers, les défauts des gens de ce bon pays, après tout, qui, à l'instar des jeunes filles vertueuses, fait si peu de bruit dans le monde.

Bien que la démocratie ait en Suisse le manche de la poêle entre les mains, au fond le peuple suisse est très conservateur, et bien que le pays soit devenu pendant quelques semaines, chaque année, le rendez-vous des étrangers, les populations ne modifieront pas leurs habitudes, elles resteront attachées à leurs usages, elles conserveront leurs défauts. Tant pis pour les moralistes. »

Nouvelles des cantons

BERNE. — La population du village de Vicques vit dans une inquiétude que l'on comprendra quand on saura que l'on vient de découvrir trois tentatives d'incendie où l'intention criminelle est évidente. Grâce à de prompts secours, il n'y a pas eu de dé-

soyez assez bon pour me donner quelques détails indispensables.

— Tout a été prévu. Je vous ferai reconnaître par mes intendants et vous pouvez compter que les revenus, loin de diminuer, augmenteront si vous le voulez. Il n'y a pas plus de dix ans que je suis parvenu à exploiter régulièrement mes concessions, cependant, j'emporterai avec moi à peu près deux cent millions.

Mathieu sentit son cœur battre de crainte. Un semblable trésor tout prêt à être récolté sans peine, sans la moindre fatigue... La nécessité de temporiser était absolue... Voilà comment maître Daullé comprenait la reconnaissance!

— Eh bien! mon parrain, dit-il, comptez sur moi. Je suis entièrement à votre disposition.

— Fort bien! Je vais dresser, d'ici à demain, un résumé de mes inventaires mensuels et je vous le remettrai. Vous y trouverez mentionnés les produits les plus divers. A côté de récoltes magnifiques, vous verrez le débit de bois rares; à côté de l'or, les diamants et les perles. Mouley-Hadim a reçu de moi, depuis deux ans, deux fois de perles dont le moins précieux vaut encore plus de cinquante mille francs.

Mathieu éprouva une douce impression. Un de ces fils, il n'en doutait pas, se trouvait en sa possession. C'était toujours un heureux petit commencement.

— Ainsi donc, continua avec tranquillité Jacques Guillem, je puis compter sur votre concours dévoué! Je l'espérais; mais ne croyez pas que, si vous aviez refusé, je vous eusse laissé dénué après le long voyage entrepris sur la foi de mes promesses. Non. Je vous avais assigné une somme de cinq cent mille francs et je vous la remettrai avant de partir, car vous deviez tenir un rang élevé à la cour de Mouley-Hadim et je ne voudrais pas que vous fussiez vous trouver embarrassé.

Mathieu se confondit en expressions ampoulées pendant qu'une colère aveugle l'agitait. Cinq cent mille francs seulement... et Jacques emportait tant de millions dont Barnabé-Blaize profiterait, sans compter ce que recevrait Mlle Berty! Une heureuse idée lui vint pour dissimuler son trouble et le rémède à son mal.

— Mon parrain, dit-il, vous avez, je crois, pensé à l'avenir et vous avez dû le régler sagement; mais le présent... n'est-il pas un peu menaçant? Vous qui, malgré votre passé si honorable et la faveur

gats à déplorer, mais le danger n'en a pas moins existé pour plusieurs propriétaires, et peut-être pour une partie du village. La justice informe.

FRIBOURG. — Sous le titre de « Réformes, économies », il vient de paraître à l'imprimerie de l'Union, à Payerne, une brochure de 26 pages, où est décrite la situation anormale où se trouve actuellement le canton de Fribourg, par suite de l'exclusivisme politique d'un parti qui accapare toutes les places, et qui étouffe systématiquement l'opposition, ne lui laissant aucune représentation légale au Grand Conseil. L'auteur prouve par des chiffres que le canton de Fribourg, tout en étant un des plus mal administrés de la Suisse, est peut-être celui qui paie les plus forts impôts. Comme remède à ces maux, il propose: 1° la diminution du fonctionnarisme; 2° la nomination des syndics par le peuple; 3° l'érection de la ville de Fribourg en cercle électoral à part. Il conclut en invitant tous ses concitoyens, amis du bien général, sans acceptation de parti, à adresser dans ce sens une pétition au Grand Conseil. Pourquoi pas la représentation proportionnelle?

BALE. — *Une bravade.* Dernièrement, un teinturier de Bâle s'était vanté dans un café de cette ville de pouvoir vider d'un trait un demi-litre d'eau-de-cerises. Un consommateur attablé avec ce personnage déclara qu'il lui payerait volontiers le kirsch, s'il en avalait réellement un demi-litre. On apporta la liqueur et, comme il l'avait dit, le teinturier le but d'un coup. Le soir, en rentrant chez lui, il tombait sans connaissance sur le chemin et, à trois heures du matin il était mort. Cités devant le tribunal pour excitation à un acte dangereux, l'aubergiste et le consommateur qui avait payé l'eau de cerises ont été acquittés, ayant pu démontrer qu'ils avaient sérieusement attiré l'attention du teinturier sur les conséquences de sa bravade.

Le jugement du tribunal mériterait joliment d'être cassé!

Chronique neuchâteloise

* **Loche.** — Les exercices de tir à balle des cadets de Loche se sont terminés fin octobre, et les tabelles sont parties pour le Département militaire fédéral qui subventionne ces exercices.

24 élèves ont suivi ces tirs, plusieurs avec un succès tel que le comité espère les voir admettre au tir cantonal de 1892.

* **Cour d'assises.** — La Cour d'assises se réunira pour une session de trois jours à partir de lundi 23 novembre courant, à 8^h 1/2 heures du matin, au Château de Neuchâtel. Le rôle des causes comprend sept affaires dont six avec Jury et une sans jury.

* **Société cantonale neuchâteloise de chant.** — Nous avons annoncé en son temps la décision prise par une assemblée de délégués de reconstituer la Société cantonale neuchâteloise de chant. La question a fait un vigoureux pas en avant. La commission chargée d'élaborer les statuts pour la nouvelle fédération de chant, réunie hier à Neuchâtel, a préparé un projet qui sera prochainement soumis aux sociétés de chant du canton et nous espérons que l'année ne s'écoulera pas sans que la société soit solidement établie. Nous tiendrons nos

dont vous jouissiez auprès du père du sultan actuel, n'avez pu échapper aux soupçons, êtes-vous certain que moi, inconnu, sans attachés dans le pays, je puisse dignement vous représenter?

— Me représenter est chose difficile, j'en conviens, dit Jacques Guillem d'un ton grave, mais tout s'arrangera. J'en ai la certitude. Avant mon départ, Mouley-Hadim aura reconnu l'injustice de ses soupçons et sa faveur me sera entièrement rendue.

Maintenant, mon cher filleul, quittons-nous, allez réfléchir à ces choses nouvelles. Persuadez-vous bien que je veux votre bonheur, car vous m'êtes attaché par des liens sacrés et votre père est un vieil ami. Si je trouve en vous ce que j'ai espéré trouver, comptez sur mon appui, sur ma tendresse... Ce que je désire de vous, n'est pas une obéissance aveugle, mais une affectueuse déférence, qui satisfera mon cœur tout porté à vous aimer et à vous regarder, si vous le voulez, comme un fils.

En parlant, Jacques Guillem avait tendu une main à Mathieu qui, embarrassé, malgré son audace, la serra faiblement.

— A demain, reprit Jacques; vous m'excuserez de ne pas vous garder pour la soirée; mais vos affaires sont, à présent, réglées, et je dois m'occuper de celles qui concernent mon neveu, Ting-Lee-Fang et les marins vos compagnons, dont je veux reconnaître les services. Demain, de grand matin, vous recevrez mes dernières instructions.

C'était un congé formel. Mathieu n'eût pas demandé mieux que de s'armer d'un prétexte pour ne point quitter la chambre, par malheur il n'en trouva aucun. Le ton et les paroles de Jacques Guillem l'avaient plus troublé qu'il ne se l'imaginait encore. Mais il se promit bien de ne pas oublier la cachette du kiosque, son « intérêt » lui commandant de tout savoir, car, certainement, dans l'entretien secret devaient être exposés les moyens de quitter sûrement Bornéo... et d'emporter les millions... Mathieu ne pouvait se faire à cette idée.

La voix de son parrain, cet appel à sa reconnaissance et à son affection, retentissaient encore à son oreille... mais qu'importait cela!

— Il faut que François se taise, pensait-il. J'ai besoin de son silence, au moins jusqu'à demain. D'ici là, le sultan arrivera. Il n'est pas possible, d'abord... que le voyage s'effectue sans l'intervention de Mouley-Hadim, aussi... Mathieu n'acheva pas; un monde de pensées tour-

lecteurs au courant de cette affaire si importante pour l'avenir et le développement du chant dans notre canton.

* **Régional du Val-de-Ruz.** — 180 personnes assistaient hier, dimanche, malgré la pluie, à une conférence donnée au Temple de Saint-Martin sur la question du régional du Val-de-Ruz.

M. Jacotet, ingénieur, a développé les avantages du système de la voie étroite, pour les régionaux, et fait voir l'économie que représente ce système comparé à celui de la voie normale. Il a proposé que la voie du futur régional ait 1 mètre d'écartement. L'assemblée a voté cette conclusion.

D'autre part M. Frédéric Soguel écrit aujourd'hui au Conseil d'administration une lettre que publie également le *Neuchâtelois*, dans laquelle il rappelle que les actionnaires souscripteurs n'ont encore jamais été réunis, que l'assemblée d'hier n'avait pas qualité pour prendre des résolutions et demande la convocation à bref délai des seuls ayant-droit.

* **Eglise nationale.** — Les paroisses protestantes du canton sont appelées à procéder, les samedi 12 et dimanche 13 décembre prochain, au renouvellement intégral des membres ecclésiastiques et laïques du Synode et des membres des Collèges d'anciens d'église.

Les électeurs des paroisses protestantes françaises de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds sont convoqués pour les mêmes jours, 12 et 13 décembre prochains, aux fins d'exercer leur droit de réélection à l'égard de leurs pasteurs, MM. Henri DuBois, à Neuchâtel, Elie Crozat et F. Doutebande, à la Chaux-de-Fonds, qui sont arrivés à l'expiration de nouvelles périodes sexennales.

Chronique locale

* **Assurance obligatoire.** — Voici le mémoire adressé au secrétariat ouvrier suisse par nos sociétés de secours et que nous annonçons samedi soir :

Les sociétés de secours mutuels de la Chaux-de-Fonds, réunies pour examiner et l'exposé et le questionnaire concernant les assurances obligatoires en cas de maladie et d'accidents, que vous nous avez fait l'honneur de nous soumettre, ont, après discussion point par point de l'ensemble de l'exposé, constaté que le questionnaire présente de gros obstacles et après de mûres réflexions, se sont déclarées plutôt favorables pour l'assurance obligatoire pour tous sans distinction de position sociale ou de nationalité, étant donné que celle-ci est plus réalisable que celle que vous préconisez et qui atteindrait seulement les personnes salariées jusqu'à un certain maximum.

Pour nous prononcer en faveur d'une assurance obligatoire générale, nous nous sommes plus particulièrement attachés au principe qui doit régner dans tout pays démocratique comme le nôtre, c'est-à-dire à l'égalité des citoyens devant les lois; l'on ne peut pas et l'on ne doit pas créer deux classes distinctes de citoyens en élaborant une loi spéciale pour une partie seulement de la population, mais au contraire dans le cas présent de l'assurance en cas de maladie et d'accidents, cette loi doit être générale et l'application en cette circonstance de notre belle devise : « Un pour tous, tous pour un », y a sa place toute marquée.

Si l'assurance obligatoire générale venait à prévaloir, chacun contribuerait à alimenter la caisse, la charge individuelle serait allégée

billonnait dans son cerveau, et, de ce chaos se dégageait un immense soulagement. Jacques Guillem ne devait avoir aucun soupçon. S'il en avait eu, il n'aurait pas parlé ainsi, il n'aurait pas bénévolement donné le chiffre de la fortune destinée à être emportée en France. C'était là un point bien grave élucidé avec bonheur.

Toutes ces réflexions conduisirent Mathieu jusqu'au milieu de la soirée. Il n'avait point négligé de rester derrière le store de sa fenêtre, d'où il voyait l'allée conduisant au kiosque. Personne ne pourrait s'y rendre assez secrètement pour ne point être aperçu.

Nul mystère, au reste, ne fut fait de ce rendez-vous. Tranquillément, en causant d'un ton gai, Jacques, son neveu, Ting-Lee-Fang, Christophe et Flammèche descendirent au jardin et prirent l'allée surveillée par Mathieu qui, à son grand ennui, aperçut, derrière le groupe, la forme trop connue et détestée de l'orang Mandor.

La situation se compliquait d'un obstacle presque invincible; mais un cri de joie échappa à l'observateur, l'orang ne suivit pas longtemps le groupe; il revint vers la cabane qu'il habitait près de la maison.

Mathieu attendit encore un moment, puis, avec précaution, il quitta sa chambre. Au seuil du jardin, il fut désagréablement surpris de rencontrer François.

— Vous avez eu tort, monsieur Daullé, de ne pas vous rendre plus tôt, dit avec raillerie le marin. Je ne reconnaissais pas la votre prudence habituelle. Vous auriez dû entrer d'avance dans la cachette. Comment le ferez-vous, à présent, sans attirer l'attention des gens qui y sont enfermés?

— Et que savez-vous si je vais au kiosque? répliqua aigrement Mathieu.

— C'est peut-être inutile, en effet, car d'après ce que j'ai entendu dire, il y a un quart d'heure à peine, le sultan arrive.

— Vous en êtes certain? interrogea Mathieu, haletant.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 80

VINGT MILLIONS DE RENTE

PAR

V. VATTIER D'AMBROYSE

— Je vous rappelle donc mon offre. Rester ici comme gérant de mes biens, avec la moitié des revenus à titre de rémunération. Je dois vous faire observer que cette gérance est devenue extrêmement facile; vous n'auriez qu'à maintenir l'ordre établi et à suivre les conseils de mon ami Ting-Lee-Fang. Or, je vous l'affirme et je puis vous en donner des preuves, le revenu, depuis deux ans, s'élève à « vingt millions ».

Un choc éblouissant frappa Mathieu. « Vingt millions de rente! N'avait-il pas mal entendu? Comme le roi Midas, ne se trouvait-il pas subitement plongé dans un bain d'or?... Vingt millions! Donc, on lui offrait dix millions par an, puisque la moitié lui appartenait. Dix millions! presque un million par mois! mais, dans ses rêves les plus extravagants, à peine avait-il cru possible d'atteindre deux ou trois millions en capital. Sa cupidité se réveilla plus impérieuse, plus féroce que jamais. Cette fortune immense, fabuleuse, pourquoi la partager? Ah! il fallait user d'adresse pour l'obtenir tout entière.

— Pardonnez-moi, mon parrain, reprit-il. Je restais un peu effrayé du poids de la responsabilité qui m'incombait. Je crains de ne point être à la hauteur de la tâche... mais si la bonne volonté...

— Alors, vous acceptez?

— Permettez-moi de réfléchir encore, ou, plutôt,

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

et les dépenses n'en seraient pas de beaucoup plus élevées, si nous envisageons que dans bien des cas le riche montrera assez d'abnégation pour faire en cas de maladie, abandon de ses droits en faveur de la caisse.

Concernant l'idée de créer différentes classes, nous nous en déclarons d'emblée adversaires, attendu que la position de l'ouvrier ou de tout citoyen est sujette à bien des fluctuations; celle-ci peut être très florissante pendant un certain temps et qu'il survienne une époque de chômage ou une crise, la situation change immédiatement; dans de telles conditions nous aurions à surmonter foule de difficultés, mutations ou autres indéfinissables. Une cotisation unique, de même que l'uniformité dans l'allocation de l'indemnité de secours en cas de maladie, rencontrerait moins d'obstacles et serait plus réalisable.

Voilà les différents points que nous avons à relever et qui ont été le mobile de l'adhésion générale à l'assurance obligatoire pour tous et à laquelle nous sommes tout disposés à répondre à un questionnaire conçu en ces termes.

Chaux-de-Fonds, 20 novembre 1891.

Au nom des sociétés de secours mutuels. Ont signé: La Solidarité, la Prévoyante, la Mutuelle, la Bienfaisance, la Fraternelle de prévoyance (section Chaux-de-Fonds), la Bernoise, la Genevoise, la Vaudoise, l'Aargauverein, le Schaffhauserverein, la Tessinoise, la Philanthropique et mutuelle française, la Prévoyance des ouvriers remonteurs, des ouvriers graveurs et guillocheurs, des ouvriers faiseurs de ressorts, des faiseurs de secrets et la Société du Grütli (section allemande).

Le rapporteur, Jules HANHARD.

Théâtre. — Les deux représentations d'hier, notamment celle du soir, ont bien marché. Celle-ci a fait salle comble, et le public a cordialement applaudi les artistes et la mise en scène.

Nous attirons l'attention sur l'avis suivant, qui nous a été remis aujourd'hui comme annonce :

Avis aux ménagères. — Vu les frais que nous occasionne le transfert du marché du vendredi sur la Place de l'Ouest, frais qui ne correspondent pas à la vente, nous avons l'honneur de prévenir les ménagères et notre clientèle que nous ne nous rendrons plus au marché du vendredi et que le grand marché se tiendra le samedi sur la Place Neuve.

La Chaux-de-Fonds, le 16 novembre 1891.

Le Syndicat des marchands-revendeurs.

Conférence. — Nous aurons samedi prochain, à l'Amphithéâtre, une conférence donnée par M. Adrien Perret, l'auteur du *Roman de Jean Bussan*, actuellement rédacteur du *Journal de Vevey*, sur le *Conquérant corse*. M. Perret traitera entr'autres du «socialisme» du grand capitaine. Ce fait suffira sans doute à piquer la curiosité de notre public. Nous reviendrons du reste, courant de la semaine, sur cette conférence.

A propos de la littérature immorale. — La polémique se poursuit. On nous écrit: «A la demande de M. le pasteur Borel: «la Bible est un livre pornographique» formulée — sur le vrai terrain de discussion — par sa brochure qui vient de paraître, M. C. Fulpius, président de la société des libres-penseurs, de la ville de Genève, est chargé de répondre à M. Borel, par une autre brochure, avec textes à l'appui, à cette question primordiale.»

Bienfaisance. — Reçu avec reconnaissance, de Mlle Pellaton, pour les incurables, la somme de fr. 10. P. et G. B.

Faits divers

La routine et la science. — Il est difficile de faire démenager du cerveau d'un peuple certaines erreurs.

C'est une erreur vieille et bien enracinée qui fait croire à l'immense majorité d'un peuple que rassasier et nourrir ont la même signification.

Allez dire à qui que ce soit qu'un homme bien rassasié est bien nourri, vous trouverez peu de contradicteurs.

On peut pourtant se rassasier très bien de pommes de terre et ne pas être nourri. Pourquoi? Parce que la pomme de terre ne contient pas tous les éléments nécessaires pour réparer le sang, qui a besoin de renouveler sans cesse les éléments qui le constituent.

Pour que cette réparation ait lieu, il faut que les aliments contiennent deux espèces d'éléments, de principes si vous voulez.

L'aliment le plus complet, c'est le lait; il contient tout ce qu'il faut pour réparer le sang. La viande vient ensuite, puis les œufs.

Ces aliments contiennent dans les proportions voulues les éléments réparateurs. Il y a dans ces aliments ce qui est nécessaire à la restauration du sang, des éléments amyliques, comme disent les savants, et des éléments azotés.

Mais ce que l'on ignore et ce à quoi on ne veut pas croire, c'est que ces éléments se trouvent dans les végétaux.

Ainsi Malettrate, jadis professeur de chimie à Zurich, a prouvé que pour la nourriture de l'homme une livre de pois équivalait à une li-

vre de viande et est même préférable. Les grains de haricots sont encore plus nutritifs, ainsi que les fèves et les lentilles.

La livre de viande de bœuf se vend jusqu'à 85 centimes; le veau, qui vaut moins, est encore bien plus cher. Une livre de pois, de grains de haricots, se vend de 20 à 25 cent.

On peut donc se procurer quatre livres de pois ou de coquelets pour une livre de viande.

Avis aux parents qui se nourrissent et rassasient leurs enfants avec des pommes de terre et du mauvais café.

Nous reviendrons sans cesse sur ce sujet, qui mérite toute l'attention des ouvriers, surtout des pères et mères de famille, par ces temps de crises et de cherté.

Ne devrait-on pas établir des cours de cuisine, des assemblées pour faire entrer ces idées ou mieux ces faits dans la tête des hommes et des femmes?

Une autre substance très nutritive et peu coûteuse, c'est le maïs — 35 centimes le kilo de farine ordinaire, et 45 la farine ou polenta. Et les enfants préfèrent cette nourriture-là à celle qu'on leur ingurgite, sans se soucier des effets qu'elle produira sur le sang.

Pères et mères, étudiez cette question, et vous pourrez nourrir vos enfants avec une économie de cinquante pour cent au moins. Il faut sortir de la routine. (Grütli.)

Extraits de la Feuille Officielle

du canton de Neuchâtel.

Faillites

De Ouri, Auguste, fabricant d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal jusqu'au mardi 15 décembre. Liquidation le mercredi 23 décembre, à 9 1/2 heures du matin, à l'hôtel de ville du dit lieu.

Bénéfices d'inventaire

De dame Sophie Clerc née Humbert-Droz, veuve de Henri-François Clerc, quand vivait propriétaire à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe de paix jusqu'au lundi 14 décembre. Liquidation le mercredi 16 décembre, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville du dit lieu.

Les créanciers de la masse bénéficiaire de Rougeot, Félix-Raphaël, quand vivait fabricant de produits chimiques, à la fabrique de Marin, sont convoqués pour le lundi 23 novembre, à 9 heures du matin, à l'hôtel communal de Saint-Blaise.

Citations édictales

Le nommé Demensy, Gustave-François, cordonnier, précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, prévenu de bruit et tapage injurieux et nocturne, a été condamné par défaut, par le tribunal de police de Neuchâtel, à un jour de prison civile et aux frais liquidés à fr. 21.

Le nommé Philippe, Placide ou Louis Carbonaro, alias Placide ou Claude Lesin, actuellement détenu en France, prévenu de deux vols commis au Locle en 1891, est cité à comparaître le mardi 15 décembre, à 4 heures du soir, devant la cour d'assises au château de Neuchâtel.

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a condamné par défaut les nommés : 1. Thibaudier, Jean-Pierre, chapelier, précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, prévenu de banqueroute simple, à cinq mois d'emprisonnement et aux frais liquidés à fr. 34.50; 2. Egger, Daniel, couvreur, précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, prévenu d'abus de confiance, à six mois d'emprisonnement, 20 francs d'amende et aux frais liquidés à fr. 42.50.

Tutelles et curatelles.

La justice de paix de Saint-Aubin, sur la demande de demoiselle Marie-Françoise Burgat, domiciliée à Montachez, lui a nommé un curateur en la personne du sieur Emile Matthey, instituteur à Saint-Aubin.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 9 au 15 novembre 1891.

Recensement de la population en janvier 1891, *27,256 habitants.*

Naissances

Châtillon, Marcel Louis, fils de Henri-Amédée et de Marie née Graziano, Français.
Gauthier, Edwin-Emile, fils de Charles-Léon et de Marie-Anne née Crévoisier, Français.
Blum, Marthe, fille de Agite et de Sara née Goldenblum, Neuchâteloise.
Mamie, René-Joseph, fils de Jules et de Marie-Emilia née Rougnon, Bernois.
Bourquin, Paul-Walther, fils de Paul-Arthur et de Rosette-Adèle Colomb née Kunz, Bernois.
Salomon, Albert, fils de Jules et de Rebèque née Gœtschel, Français.
Froidevaux, Laure-Marie-Cécile, fille de Jules-Eugène et de Ida-Julia née Gigon, Bernoise.
Cantone, Jean, fils de Joseph et de Louise-Amanda née Tissot, Italien.
Degiez, Marthe-Hélène, fille de David-Samuel et de Léontine née Favre, Vaudoise.
Vonkœnel, Paul-Edouard, fils de Edouard et de Cécile née Bachmann, Bernois.
Vuille, Marie-Antoinette, fille de Fritz et de

Marie-Rose Jequier née Delachaux dit Gay, Neuchâteloise et Bernoise.

Ischer, Nelly-Edith-Bertha, fille de Jacob et de Louise née Hofstetter, Bernoise.
Studach, Johanna-Ida, fille de Johann-Florian et de Emma née Leutwiler, St-Galloise.
Gaschen, Esther-Adeline, fille de Charles-Adolphe et de Adeline née Steiner, Bernoise.

Debély, Angèle-Lucie, fille de Edmond et de Aline née Krebs, Neuchâteloise.
Ballmann, Louise, fille de Edouard et de Pauline née Nydegger, Bernoise.
Debély, Marthe, fille de Arnold et de Louise-Cécile née Jacot, Neuchâteloise.

Promesses de mariage

Opliger, Christian-Rodolphe, cultivateur, et Linder, Marie-Emma, cultivatrice, à la Ferrière, tous deux Bernois.

Selmoni, Lorenzo-Giosue, gypseur, Tessinois, et Collier née Von Känel, Sophie-Hélène, graveur de lettres, Neuchâteloise.
Courvoisier, Georges Henri, faiseur de ressorts, Neuchâtelois, et Matthey-Junod, Laure-Elvina, horlogère, Neuchâteloise.

Maumary, Paul, essayeur-juré, Neuchâtelois, et Meier, Elise-Clara, sans profession, Bernoise.

Schmid, Victor-Adolphe, fondeur, Soleurois, et Gasche, Madeleine, sans profession, Soleuroise.

Bagliani, Lino, manœuvre, Italien, et Choay, Marie-Julie-Hubertine, sans profession, Française.

Mélanjoie dit Savoie, Jules-Henri, horloger, et Guinand, Lina, tous deux Neuchâtelois.

Mariages civils

Lienhard, Robert-Alfred, mécanicien, et Reichen, Elisabeth, lingère, tous deux Bernois.

Guillaume-Gentil, Justin-Léon, horloger, et Tripet, Louise-Anna, horlogère, tous deux Bernois.

Bourquin, Jules-Adolphe, manœuvre, Bernois, et Courvoisier, Fernande-Amélie, sans profession, Neuchâteloise.

Gräber, Ulysse, émailleur, Bernois, et Jaquet, Zélie-Alice, sans profession, Neuchâteloise.
Huguenin-Dumittan, Frédéric-Louis, remonteur, et Grezet, Louise-Jenny-Emma, sans profession, tous deux Neuchâtelois.

Stampfli, Victor, menuisier, Soleurois, et Jeanneret, Anne-Marie, couturière, Neuchâteloise.

Jeanneret-Gris, Henri-Louis, boîtier, Neuchâtelois, et Zumstein, Fanny-Albertine, horlogère, Bernoise.

Inauen, Johann-Anton, remonteur, Appenzellois, et Perret, Louise, tailleur, Neuchâteloise.

Brandt, Henri-Arthur, faiseur d'aiguilles, et Calame-Longjean, Sophie-Louisa, tous deux Neuchâtelois.

Jacot-Parel, Louis-Constant, horloger, et Jodry, Marie-Louise, sans profession, tous deux Bernois.

Zimmermann, Charles-Alfred, graveur, Bernois et Neuchâtelois, et Amez-Droz, Elisa, horlogère, Neuchâteloise.

Heger, Paul-Adrien, repasseur, Bernois, et Heyraud, Marie-Alice, tailleur, Française.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

18710 George, Marguerite-Philomène, fille de François-Edouard-Emile et de Marie-Pauline-Victorine née Froidevaux, Bernoise, née le 26 mai 1889.

18711 Maire, Anna-Marguerite, fille de Léon et de Marie Thérèse-Fanny-Maret née Weber, Neuchâteloise, née le 7 août 1891.

18712 Perret-Gentil née L'Éplattenier, Elise, veuve de Zelim, Neuchâteloise, née le 10 juillet 1830.

18713 Wiedmer, Louis-Alfred, fils de Charles-Frédéric et de Anna Barbara née Berger, Bernois, né le 22 juillet 1891.

18714 Reiz, Friedrich-Wilhelm-Karl, fils de Friedrich-Wilhelm et de Adelhaïd née Vanneck, Wurtembergeois, né le 7 septembre 1880.

18715 Bauer, Maria-Elisa, fille de Ami et de Verena née Asper, Bernoise, née le 24 novembre 1856.

18716 Grossenbacher, Georges-Albert, fils de Emile et de Julie-Elise née Geiser, Bernois, né le 7 juillet 1891.

Choses et autres

— Une femme des Halles, devant la statue de Cambronne, qui vient d'être érigée :
— Et dire qu'il ne l'a dit qu'une fois!

☆

LES ÉPITAPHES CÉLÈBRES

Du Cardinal de Richelieu :

Ci-git un fameux cardinal,
Qui fit plus de mal que de bien :
Le bien qu'il fit, il le fit mal;
Le mal qu'il fit, il le fit bien.

☆

A la brasserie :

— Mais ce sont des bocks du Petit-Poucet que vous nous servez-là!

Le garçon :

— Monsieur voudrait peut-être des bocks de sept lieues.

★

Les gaités de l'annonce.
Cueilli à la devanture d'un chapelier :
*Spécialité de feutres mous
pour collisions de chemins de fer.*

★

Mme de B... disait hier, en parlant de son oncle, qui est aveugle, mais particulièrement avare :
— C'est singulier : si aveugle... et si regardant!

Souscription en faveur des incendiés de Meiringen, Rebstein et Sclamisot

Total de la quatorzième liste, Fr. 762 92
Anonyme, pr Meiringen, > — 50
Trouvé dans les sachets de l'Eglise indépendante pour les incendiés, > 9 —
Total de la quinzième liste, Fr. 772 42

Dernier Courrier et Dépêches

Genève, 16 novembre. — A l'élection du Conseil d'Etat, la liste démocratique a passé tout entière. La participation au scrutin a été très forte.

Sont donc nommés d'après le nombre de voix obtenues : MM. Didier et Fleuret, radicaux, Ador, Dufour, Richard, Dunant et Boissonnas, démocrates.

M. Didier, radical, remplace M. Vautier, radical, resté de 132 voix au-dessous de M. Dunant, le dernier des démocrates élus.

Viennent ensuite MM. Vautier, Binder, Fazy, qui ont les trois plus de la majorité absolue, — puis MM. Patru, Hériodier et Egger. Ce dernier (candidat ouvrier) n'a fait que 590 voix.

Il n'y avait pas à Genève moins de 11 listes en présence. Notre Grand Conseil ferait bien d'étudier les dispositions de votre nouvelle loi neuchâteloise, au moins sur les listes électorales.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Berne, 16 novembre. — Dans une réunion qu'ils ont eue hier au Casino, 70 délégués du parti radical bernois, après avoir entendu M. Marti, ont décidé de faire une campagne active en faveur du rachat du Central.

Paris, 16 novembre. — L'ex-empereur Dom Pedro a déclaré qu'il était prêt à retourner au Brésil, si la nation le demandait afin d'empêcher le démembrement de la patrie.

Lens, 16 novembre. — La réunion des délégués mineurs a voté la grève générale.

New-York, 16 novembre. — Suivant des nouvelles de Buenos-Aires, la révolution est complète à Rio-Grande-do-Sul. Les villes passent aux insurgés.

L'armée de la Junte compte 40 000 hommes.

Buenos-Aires, 16 novembre. — Un cyclone a ravagé la province de Santa-Fé. La ville d'Arroyosea est détruite; il y a 40 tués et 30 blessés; 10 wagons ont été renversés à la gare.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 17 Novembre 1891.

	TAUX de rescomp.	Courte échéance		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France	3	100.20	100.25		
Belgique	8-3/4	89.95	89.95		
Allemagne	4	124.15	124.30		
Hollande	8-3/4	209.20	209.20		
Vienne	5	21.-	21.-		
Italie		97.50	97.60		
Londres	4	25.25	25.28		
Londres	chèque	25.27			
Russie	6	2.30			
B.Banque Français	pr 100	100.20			
B.Banque Allemands	pr 100	124.45			
30 Mark or	pr 100	24.83			
B-Banque Anglais	pr 100	25.20			
Autrichiens	pr 100	21.-			
Roubles	pr 100	2.30			
Dollars et coup.	pr 100	5.45			
Napoléons	p. 30 fr.	100.20			

Escompte pour le pays à 4 %.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes. Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.

Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptes en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

Pour cause de changement total d'affaires

EN LIQUIDATION 2

Etoffes pour dames garanti pure laine, double largeur, à 1 fr. 25 le mètre, qualité extrêmement solide, sont expédiées directement aux particuliers en mètres seuls comme pour costumes complets franco de port à domicile par la maison **GETTINGER et Cie, à ZURICH**. P.S. — Echantillons de ces achats d'occasion en étoffes pour dames et messieurs sont promptement à disposition.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

SPÉCIALITE DE
GRANDS PORTRAITS
 d'après n'importe quelle photographie.
 11427-48

PHOTOGRAPHIE H. REBMANN
CHAUX-DE-FONDS

LA PHOTOGRAPHIE
EST FERMÉE
 le dimanche
 TOUTE LA JOURNÉE

VENTE D'IMMEUBLES

M. AMI-ALEXANDRE JFANMAIRET, propriétaire, à la Chaux-de-Fonds, expose en vente par voie d'enchères publiques :

1. Une maison d'habitation, portant le n° 1 du Boulevard de la Citadelle, construite en pierres et couverts en tuiles, renfermant quatre logements, lessiverie, grange et écurie, avec terrains en nature de jardin, pré et dégagements. (Article 2148 du cadastre, contenance 3999 m².)
2. Une parcelle de terrain, en nature de pâturage, située au Nord de la route de Bel Air et à proximité de la maison ci-dessus indiquée. (Article 2299 du cadastre, contenance 24,933 m².)

Ces immeubles présentent par leur situation de sérieux avantages pour un entrepreneur de constructions.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la Justice de paix, le **lundi 23 novembre 1891**, dès les 2 heures de l'après-midi, et les enchères seront mises aux trois minutes immédiatement après la lecture du cahier des charges.

S'adresser, pour visiter l'immeuble et pour prendre connaissance des conditions, du cahier des charges à M. F.-A. DELACHAUX, notaire, rue de la Paix 21, à la Chaux-de-Fonds. 12427-2

VENTE
 d'un Mobilier de ménage et de café

Le syndicat de la masse en faillite ANTOINE SANDOZ offre à vendre de gré à gré les objets mobiliers compris dans l'inventaire, soit entr'autres :

Plusieurs lits complets, canapés, lavabo, commodes, glacés, pendules, dont une Neuchâteloise, 70 chaises placets jonc, tables de café, tables rondes, demi-lune, table à coulisses, un comptoir de café, lampes suspension, enseignes, une sonnerie électrique, trois piles, vaisselle, verrerie, un petit char et une petite glisse, un grand tuyau en caoutchouc, deux fourneaux en fer, dont un à cloche, un hérisson pour bouteilles, environ 2500 bouteilles vides et quantité d'autres objets, dont on supprime le détail.

S'adresser pour traiter chez M. A. Berset, notaire, rue Léopold Robert 4, la Chaux-de-Fonds. 12471-2

Changement de domicile

TRIPES - TRIPES

Mme KUNZER annonce à son honorable clientèle et au public en général qu'elle a transféré son domicile

9, RUE DES TERREAUX 9,
 au rez-de-chaussée.

Tous les Samedis soirs (sans exception) dès 6 1/2 h. du soir,

TRIPES - TRIPES
 POUR EMPORTER

Tripes bouillies, à 60 c. la ration.
 Tripes lyonnaises, à 1 fr.

Se recommande. 12496-2

M^{me} KUNZER, rue des Terreaux 9.

Gottlieb MOSER, couvreur,

avise son honorable clientèle, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son domicile,

12491-2
35 a, RUE DU GRENIER 35 a.

Mme C. Schenk

fait savoir à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'elle vient d'ouvrir un

Café-Beignets et Pension

à la ration dans la maison de Mme veuve Galland,

RUE DU PREMIER-MARS 11.

Tous les jours, Beignets frais, ainsi que des Boules de Berlin.

Le dimanche soir, depuis 4 heures, Beignets à l'entonoir et aux pommes, Cornets, Crème, Sèches et Gâteaux à la ration.

Les jours de marché devant le Café de la Place. 12533-2

Se recommande.

Etude E. TISSOT, avocat et notaire
 rue Neuve 16.

A louer, pour le 11 novembre 1891, dans une rue bien située :

1. Deux caves, remises, bureaux, convenant pour marchand de vins ou toute autre profession analogue.
2. Un magasin.
3. Un appartement de 6 pièces et dépendances. 11273-24

TÉLÉPHONE
A LA CORBEILLE DE FLEURS
2, rue du Marché 2.

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public de la Chaux-de-Fonds et des environs que son magasin sera dès maintenant toujours assorti d'un splendide choix

d'Articles de deuil

Couronnes, Croix, Ancres, Lyres, Etoiles et autres Articles, en porcelaine, métal, perles, immortelles et fleurs de Celluloid inaltérables. Couronnes de sociétés, ainsi que Bouquets Mokart de toutes formes et toutes dimensions, en fleurs desséchées et grammées pour décoration d'appartements; Gynériums naturels et en couleurs.

Se recommande toujours pour la confection de Bouquets et Couronnes en tous genres en fleurs naturelles.

Tous les jours arrivage de Fleurs fraîches: roses, œillets, réséda, violettes, etc. Vannerie fine pour garnitures de tables; Cache-pots.

Beau choix de Plantes fleuries et Plantes à beau feuillage.

Salade fraîche tous les jours. — Poires à dessert, premier choix.

Expédition au dehors.

A. WASSERFALLEN, horticulteur,
 Etablissement horticole, à NEUCHÂTEL.

Jeu intéressant, indispensable pour les longues soirées d'hiver. Le « Casse-Tête Persan » véritable porte la marque « Ancre ».

Prix 75 centimes.

Des milliers de parents ont reconnu la grande valeur instructive des célèbres

Boîtes de Construction à l'Ancre.

Il n'y a pas de jeu meilleur ou plus intéressant ni pour enfants ni pour adultes! On trouvera des détails sur ce jeu dans le catalogue illustré, expédié sur demande gratis et franco par la maison F. Ad Richter & Co, Olten (Suisse). Tous les parents désireux de choisir pour leurs enfants des étrennes d'une valeur réelle devront demander ce catalogue sans retard. — Toute Boîte de Construction dépourvue de la marque « Ancre », n'étant qu'une contrefaçon médiocre, on devra toujours exiger

la Boîte de Construction à l'Ancre.

Prix des boîtes de 1 à 5 frs. et davantage. Elles se vendent dans les bons magasins de jouets et dans les librairies.

Se trouvent aussi à la Librairie A. Courvoisier, place du Marché. 8809-40

Mille francs de primes!

ALMANACH DES HORLOGERS
 pour 1892

En vente dans toutes les librairies et magasins de fournitures.

Editeur: Ch. Gros fils, à Saint-Imier. 10980-47

AU GAGNE-PETIT
6, Rue du Stand 6.

De retour de mes voyages, l'assortiment d'hiver de mes magasins est au complet dans tous les articles.

ROBES nouveauté, double largeur, depuis 70 cent. le mètre.
TAPIS pour fond de chambre, depuis 70 cent. le mètre.
CALEÇONS, depuis 70 cent. la paire.
SPENCERS, GILETS de CHASSE, depuis 2 fr. la pièce.
DESCENTES de LIT, depuis 2 fr. 25 la pièce.
Bachelicks, Robes en laine pour enfants, Jupons, Chemises, Mouchoirs, Articles pour trousseaux, Plumes, Duvet et Crins. 11870-2

LAINES à TRICOTER, depuis 2 fr. 50.
COUVERTURES laine, blanches et ronges, dep. 9 fr. pièce.

Se recommande, **E. MEYER.**

6, RUE DU STAND 6.

Enchères publiques de bétail

Le citoyen HIPPOLYTE PERRINJAQUET, agriculteur, aux Geneveys sur Coffrane, fera vendre aux enchères publiques le **mercredi 18 novembre**, dès une heure après midi: 12370 1

Quatre bœufs de 4 ans, six vaches portantes pour différents époques, six génisses dont deux portantes.

Terme de paiement, 1er avril 1892, moyennant fournir de bonnes cautions domiciliées dans le canton de Neuchâtel.

Leçons de piano. Une demoiselle cherche encore quelques élèves pour leur donner des leçons de piano à domicile. Elle se recommande aussi pour préparer des jeunes élèves pour l'école. — S'adresser à Mme Kaufmann, Bureau central, rue du Puits n° 7. 12390-1

BOUCHERIE Ed. Schneider
 ancienne Boucherie Epplé
 rue du Soleil

Beau gros **VEAU**, première qualité, à 85 cent. le demi kilo.
CHOUROUTE et **SOURIÈRE**, extra belle marchandis, à 25 cent. le demi-kilo. 12240 2

Se recommande.

Etude de EUGÈNE WILLE, avocat
 9, rue de l'Hôtel-de-Ville 9.

A LOUER

de suite ou pour **St-Georges 1892** bel APPARTEMENT moderne, cinq pièces, corridor, balcon, jardin, eau et gaz, premier étage. 11604-1

Avis à MM. les Fabricants d'Horlogerie

La fabrique de castrans **A. Boulanger, Maillart & Cie**, à Genève fait savoir à Messieurs les fabricants d'horlogerie qu'elle est en mesure d'entreprendre les commandes qui peuvent lui être adressées de la Suisse.

Un outillage des mieux perfectionnés lui permet de livrer les cadrans complètement terminés; avec trous percés de grandeur, le tout parfaitement correct.

Son procédé de peinture la met à même d'offrir à MM. les intéressés, des cadrans heures arabes ou Dauphines avec noms ou marques de fabriques, aux mêmes prix que les cadrans avec heures romaines. (H-9974 X.)

Les Chronographes et compteurs de course ou autres se font aussi à des conditions des plus avantageuses. 12608-2

A partir du 11 Novembre.

L'HOTEL DE LA GARE
 de la Chaux-de-Fonds

sera tenu par le soussigné. — Chambres confortables et bien situées. — Bons lits. — Table d'hôte à midi et quart. — Restauration à toute heure. — Consommations de premier choix. — Service actif et cordial. — Portier à la gare. — **Prix modérés.** — TÉLÉPHONE. 12238 3

Se recommande, **Jean KNUTTL.**

GRAND BAZAR PARISIEN

Rue Madeleine 6, LAUSANNE Grand arrivage de Léop. Robert 46 CHAUX-DE-FONDS

LAMPES

1000 LAMPES à MAIN, depuis 50 centimes. 1904 35
 1000 LAMPES APPLIQUES, depuis 75 centimes.
 1000 LAMPES de table complètes, depuis 2 fr. 45.
 400 LAMPES à suspension, à contrepoids, depuis 9 fr.

Un grand choix de

LAMPES « Miraculeuse »
 à des prix exceptionnellement bon marché.

LAMPES « TRIOMPHE », LYRES et SUSPENSIONS,
 dans tous les genres et à tous prix.

ABAT-JOUR et SUPPORTS, genres variés, depuis 10 cent.
ABAT-JOUR opale, depuis 50 centimes.
TUBES de lampes, depuis deux pièces pour 15 centimes.
TUBES à gaz, depuis 1 fr. 50 la douz.; en cristal, 30 c. pièce.
ALLUHE-FEU incombustibles, à 35 centimes pièce.

Entrée libre

LIVRES DE LECTURES

en location: très divers, instructifs, moraux et amusants, à 50 centimes par quinzaine. Changement facultatif, avec Livres illustrés pour enfants, gratis. 12396-11

AU GRAND KIOSQUE LITTÉRAIRE

MATTHEY-DORET FILS
 10074 32

ACHÉTEZ TOUJOURS LES COMBUSTIBLES EN CONFANCE

DES ENFERS

SAINT-IMIER

LES COMBUSTIBLES

SAINT-IMIER

LES COMBUSTIBLES

SAINT-IMIER

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. Rodolphe Sterckl, cordonnier, a transféré son domicile

12499-2
4, RUE DES TERREAUX 4

AVIS. Réparations et polissage de meubles à domicile ou chez lui. Prix modérés. **LOUIS RAIDT**, menuisier-ébéniste, Indust. 23 au second. 8787-44

BUREAU
F. RUEGGER
 16, rue Léopold Robert 16.

Gérances — Encaissements
 Successions — Procurations
 Conventions — Naturalisations
 Vente de propriétés — Assurances

A VENDRE

une cage de bureau pour boucherie, magasin ou entrepôt. 12356-3

A REMETTRE

pour Saint-Martin 1891 trois logements de 2 et 3 chambres, situés près de la Gare. 11872 2

Deux logements magnifiques de 4 chambres et un pignon de 2 chambres, à louer pour le 23 avril 1892, situés près de l'Ecole d'horlogerie. 11378

TÉLÉPHONE
 12296-15

Légumes. On trouvera tous les jours de beaux légumes, ainsi que de belles pommes de terre, chez Mme Ducommun, rue de l'Industrie 5. 12515-2

Réparations
 et garnissages de **CHAPEAUX** et **CAPOTES** pour dames. Prix très bas. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au 2me étage. 12369 1

Dépôt de Manufactures suisses et étrangères

MAGASINS DE L'ANCRE

A. Kocher 19, rue Léopold Robert **CHAUX-DE-FONDS** rue Léopold Robert 19. **A. Kocher**

Nos rayons des Nouveautés de la Saison

CONFECTIONS POUR DAMES & VÊTEMENTS POUR MESSIEURS
 SONT AU GRAND COMPLET

12186-45

de verre, le sang rencontrait un lit de sels alcalins qui en rendait la défibrination impossible ; une seconde clef, rapidement mise en jeu par le docteur Roland, laissa couler goutte à goutte le sang de la paysanne dans les veines épuisées de la comtesse.

A mesure que s'avancait l'opération, Louise devenait plus faible et plus pâle, tandis que la force semblait revenir à Mme de Sezanne.

Evidemment l'une de ces deux femmes absorbait la vie de l'autre.

Louise luttait contre une faiblesse croissante ; elle croyait de son devoir d'accepter, non seulement avec patience, mais encore avec héroïsme un sacrifice payé dix mille francs. Une minute vint cependant où la défaillance la saisit, ses lèvres blémirent, elle sentit se ralentir les battements de son cœur, le vertige fit tourner devant elle les objets frappant sa vue, et Barbézius la soutint au moment où elle allait s'évanouir. . .

— Serrez la ligature autour de son bras, dit le docteur à Barbézius.

Tandis que le chirurgien se disposait à fermer la veine ouverte de Mme de Sezanne, une voix pure, une voix d'enfant s'éleva sous les fenêtres de l'hôtel.

Cette voix chantait :

Plaignez l'oiseau tombé du ciel à terre,
Plaignez l'enfant qui répète à grands cris :
— Ah ! rendez moi les baisers de ma mère,
Et le bonheur que les méchants m'ont pris !

En entendant cette voix, la malade se souleva sur son lit, les yeux agrandis par l'expression d'une joie extatique, puis elle cria :

— Alie ! Alie !

Et avant que le docteur Roland eût prévu cette crise, Mme de Sezanne tomba privée de sentiment.

— Ne bougez pas, dit le docteur à Barbézius, la plaie de la piqûre n'est pas bandée.

Le praticien prit le temps nécessaire pour entourer le bras blessé, puis il fit revenir à elle Mme de Sezanne.

— J'ai entendu la voix de ma fille, murmura-t-elle, ne me dites pas le contraire, dans la vie ou dans la mort, je l'ai entendue.

Le docteur Roland imposa, d'un signe, à Barbézius, un silence absolu, puis après avoir donné à la malade des prescriptions à suivre, il quitta l'hôtel de Sezanne.

— Montez dans une voiture, ma fille, dit le docteur à Louise ; voici les dix mille francs promis.

Mais Barbézius et le docteur Roland parcoururent en vain les rues avoisinantes, la petite chanteuse avait disparu.

CHAPITRE XVII

Les spiritistes.

Les nations sont sujettes, comme les individus, à certaines maladies bizarres, le plus souvent épidémiques et contagieuses à la fois ; ces maladies commencent par s'attaquer à l'esprit, et finissent par s'emparer du système nerveux. Un fluide malsain circule alors dans des milieux étranges ; et loin de fuir ces centres, de s'éloigner des êtres atteints de ce mal mystérieux, un courant de curiosité pousse la foule vers les hommes pris de ce vertige, comme s'ils avaient hâte de gagner à leur tour la contagion. D'ordinaire, un ardent désir de connaître les mystères de l'autre vie, d'approfondir les secrets de la

Cabale, d'expérimenter des faits relatés dans de vieux livres couverts d'une poussière d'incrédulité et d'ignorance, jette les hommes dans une voie dangereuse et fatale.

Au moyen-âge, on cherchait le moyen d'opérer la transmutation des métaux en or.

Plus tard, des charlatans, égarés par la composition des grimoires cabalistiques, poursuivirent de longues études pour arriver à prolonger la vie humaine et peut-être à l'éterniser.

Mesmer, après avoir révolutionné l'Allemagne, vint à la cour de France, opérer les merveilles magnétiques de ce *baquet* autour duquel se pressèrent tant de gens affolés de merveilleux.

Le baquet de Mesmer abandonné, on se jeta sur le magnétisme. Ici, la science devenait positive ; on ne raisonnait plus hypothétiquement et, les hommes les plus rebelles aux idées nouvelles et aux phénomènes inexplicables, étaient obligés de reconnaître la puissance d'un agent fluïdique, suspendant chez le *sujet* les apparences de la vie, supprimant la sensation de la douleur, doublant l'acuité de leurs sens, rapprochant les distances et leur permettant, grâce à une double vue dont le principe nous échappe, soit de décrire des pays éloignés, soit de lire des lettres cachetées. Seulement, comme toujours, on voulut aller trop loin. Le magnétisme, qui pouvait rendre des services, en médecine surtout, parce qu'il anihile la souffrance que l'éthérisation est impuissante à combattre, le magnétisme devint un moyen de tromperies ; la filouterie s'en mêla. On devint somnambule lucide comme on se fait marchand d'orviétan et de poudre à détacher. On abusa de la crédulité des masses au même degré que les tireurs de cartes. Les fausses somnambules apprirent une langue spéciale ; la façon dont on leur adressait une question, contenait à l'avance la réponse qu'elles y devaient faire.

Quelques sujets pratiquèrent le somnambulisme hydrographique et virent se dérouler des scènes étranges au travers d'une coupe d'eau chargée de fluide. Après avoir multiplié les moyens d'user du magnétisme, on cessa d'en parler ; ses fidèles parurent eux-mêmes le mettre en oubli, et de misérables médecins, sans clientèle, continuèrent seuls à assister des somnambules chargées de donner des renseignements sur les chiens perdus ou les objets volés.

On avait été vite rebuté du magnétisme par son insuffisance. En lui demandant trop, on avait cessé d'en rien obtenir. A force d'entendre un mensonge succéder à une vérité, on perdit la foi, et l'engouement soulevé par quelques faits étranges cessa de lui-même.

Il fallait un aliment nouveau à l'imagination avide de merveilleux. Le magnétisme avait ouvert une voie dangereuse dans laquelle le spiritisme allait pousser plus avant ceux qui se voueraient à la poursuite de l'étude des phénomènes extra-naturels.

Cette fois, il ne s'agissait pas de vivants agissant par la puissance d'un fluide nerveux. L'homme prétendait se mettre en communication avec l'esprit des morts. On créait dans ce but une sorte de mythologie étrange. Il existait, disait-on, des esprits légers volant autour de nous, êtres d'une nature mal définie, appartenant à la famille fantaisiste des Trilby, des Kobolds, des Korigans !

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

LES PARIAS DE PARIS

par **RAOUL DE NAVERY**

Pendant le court trajet qui la séparait de la maison de Marigné, elle ne cessa de parler d'Henri avec une effusion attendrie. On pense bien qu'Alie dormit mal. Henri finit par fermer les yeux sur les genoux de Blanche, et le lendemain, quand il les ouvrit, il se trouva enveloppé sur les bras caressants de sa mère toute rayonnante de joie.

— Alie va venir ? demanda-t-il.

— Alie t'attend, répondit Alleluia en s'avancant avec précaution dans la chambre.

En un instant, Henri se trouva debout; toute trace d'effroi avait disparu de son joli visage; on eût dit qu'il s'éveillait d'un rêve pénible dont les images ne viendraient plus jamais le troubler.

Un quart d'heure après, Blanche, Henri, Barbézius, Alleluia et la petite Alie, se trouvaient réunis dans le salon.

La jeune aveugle faisait répéter à la mignonne la chanson composée pour elle par André Bauvais, quand la porte s'ouvrit sous la main de Guillaumette qui annonça :

— Le docteur Roland !

Le savant praticien était un ami, un bienfaiteur pour tous; il fut accueilli avec une explosion de joie.

Derrière lui se tenait un homme jeune, d'apparence grave, cravaté de blanc, appartenant nécessairement, lui aussi, à la Faculté de médecine.

— Mon ami Louis Barthet, dit le docteur, un oculiste de grand mérite.

— Oh ! docteur, s'écria Blanche, c'est Dieu qui vous envoie; voici Henri, mon bel et cher Henri; Saviez-vous que la Providence me l'avait rendu ?

— Non, répondit le docteur Roland, et j'avoue même, en toute franchise, que ce matin ma visite n'était pas pour vous. J'ai besoin de l'aide de Barbézius, et Guillaumette m'ayant appris que je le trouverais ici, je le poursuivais de ma requête jusque chez vous.

En quelques mots le docteur fut mis au courant des événements de la veille. Il attira Henri sur ses genoux,

palpa ses membres, l'ausculta, sourit et dit à Blanche :

— C'est un enfant bien constitué qui, dans deux mois ne se souviendra nullement d'avoir souffert; si l'épreuve fut dure, l'équilibre physique n'en a nullement souffert.

— Oh ! monsieur, dit Henri, est-ce que vous ne pouvez pas guérir Alie, pour qu'elle puisse jouer avec moi ?

Blanche montra la pauvre petite jambe qui avait été brisée, et le docteur dit doucement à l'enfant :

— Je ne te ferai pas de mal, mignonne; avec du massage et un appareil peu douloureux on rendra cette jambe aussi solide et aussi longue que l'autre.

Tandis que le docteur Roland donnait sa consultation, son ami, Louis Barthet, l'oculiste, amenait Alleluia près de la fenêtre, et avec une attention extrême, examinait les yeux limpides de la jeune aveugle.

— Avez-vous du courage, mon enfant ? lui demanda-t-il.

— Oui, monsieur, répondit la jeune fille.

— S'il suffisait d'une opération pour vous rendre la vue consentiriez-vous à vous confier à mes soins ?

— Quoi ! dit Alleluia, je pourrais voir encore ? je regarderais le ciel, je verrais ma mère ?

— Oui, dit le médecin, j'en suis convaincu.

— Alors, faites, monsieur, faites tout de suite. Qu'importe que je souffre, pourvu que je voie. N'est ce pas, mon grand ami ? demanda la jeune fille en se tournant d'instinct vers Barbézius.

— Oui, oui ! dit l'empailleur de grenouilles d'une voix rauque.

— Mon enfant, reprit l'oculiste, une opération de ce genre demande des précautions préparatoires, je reviendrai dans huit jours et si vous êtes dans les mêmes dispositions, je vous opérerai avec succès, j'en réponds.

Louis Barthet se tourna vers le docteur :

— N'est-ce pas ton avis, Roland ?

— Parfaitement; et si je suis certain de ton habileté, je peux aussi te répondre de l'énergie de cette chère Alleluia. Je la regarde un peu comme mon enfant, tant je l'ai soignée, veillée, aimée depuis son enfance.

— Il me semble, dit Barbézius, qui semblait en ce moment combattu entre la douleur et la joie, que vous avez dit souhaiter mon concours.

Oui, mon ami.

— Immédiatement ?

— Non, demain.

— De quoi s'agit-il ? demanda l'empailleur de grenouilles.

— D'une opération, non pas nouvelle mais rare dans son application, et à laquelle il reste encore bien des améliorations à apporter.

— Vous l'appellez ?

— La transfusion du sang.

— Oui, répondit Barbézius, il reste beaucoup à faire pour perfectionner une des plus grandes découvertes de la science médicale. Je me suis beaucoup occupé des résultats obtenus par Harvey, et sans partager les illusions des *transfuseurs*, qui s'imaginèrent avoir trouvé le remède universel, sans croire comme Marsile Fiani, qu'il est possible de rajeunir un homme usé en faisant passer dans ses veines épuisées le sang d'un sujet vivant et sain, je suis convaincu que, de l'heure où nous connaissons parfaitement les lois de la nature et l'économie animale, nous pourrions entretenir la vie, après des hémorragies graves. Major rendit donc un véritable service à la science en expérimentant sur l'homme la transfusion du sang. Aujourd'hui, les lumières de la chimie nous venant en aide, les éléments de la composition du sang et les causes de ses altérations nous sont connus, nous pourrions sauver bon nombre de malades au moyen de ce système.

— Nous l'expérimenterons demain.

— Sur qui ? demanda Barbézius.

— Sur une jeune femme atteinte d'anémie au dernier degré.

— Anémie dépendant d'un état maladif prolongé ?

— Non, mais plutôt dérivant d'une violente peine morale. De même que Mme Monier devint folle quand son enfant lui eût été volé, la comtesse de Sézanne sentit le principe de l'existence l'abandonner après qu'elle eût perdu sa fille. Tous les moyens mis à ma disposition par la médecine ayant échoué, j'ai songé à cette suprême ressource.

— Et vous avez sous la main le sujet qui se prête à l'expérience ?

— Je l'ai trouvé la semaine dernière. S'il n'est pas très difficile de découvrir ce que l'on veut à Paris, quand on a beaucoup d'argent pour payer, mes exigences rendaient cependant peu commode de rencontrer ce que je cherchais. A mon avis il ne fallait transfuser dans les veines appauvries de la malade que le sang d'une femme. Je la voulais jeune, saine, vigoureuse : une campagnarde me convenait cent fois mieux que la plus jolie créature de la capitale.

— Et vous avez fait un voyage ?

— Il y a huit jours, je me rendis dans une maison où l'on me mandait pour une opération grave. Au moment où je descendais, la concierge me dit timidement :

« — Je sais bien que monsieur le docteur est très occupé et n'a guère de temps à lui. Mais, dans le quartier, chacun répète qu'il est bon. Dans une mansarde du sixième, nous logeons pour rien une pauvre famille ; la misère est si grande que le propriétaire n'a pas le courage de mettre les malheureux à la porte. La grand'mère se meurt de vieillesse, la jeune femme crache le sang ; quand je dis la jeune femme, la pauvre créature semble bien vieille à force d'avoir souffert, les enfants sont sans pain.

Il devait y avoir là de la besogne pour l'homme ayant un peu de compassion. pour le médecin ayant beaucoup de science.

Je montai.

Au dernier palier se terminait l'escalier ; ce qui en tenait lieu, était une sorte d'échelle, dont les degrés tremblaient sous les pieds.

Je gravis l'échelle et j'entrai.

Un affreux spectacle s'offrit à mes regards : sur un

grabat, l'aïeule s'en allait de cette vie à l'autre, sans même avoir le sentiment de sa souffrance, l'idiotisme envahissait son cerveau ; ses lèvres s'agitaient pour prononcer des mots sans suite ; elle dodelinait sa tête grise par un mouvement machinal, puis faisant le geste de chercher autour d'elle, elle portait à sa bouche un morceau de pain imaginaire.

Couchée sur une paille, à côté du mauvais lit de l'aïeule, se débattait la mère. qu'une belle et robuste fille s'efforçait en vain de maintenir.

La jeune fille portait un costume de paysanne, à en juger par la fraîcheur de ses joues, elle n'habitait pas Paris depuis longtemps.

Dans un coin, trois enfants étiques, affamés, farouches, demandaient du pain.

La jeune fille, en me voyant entrer, s'avança vivement vers moi :

« — Docteur, dit-elle, tout mon sang en échange de leur vie ! »

Cette exclamation me rappela subitement la comtesse de Sézanne ; je calmai les angoisses de la pauvre enfant, j'examinai tour à tour les malades ; puis, écrivant sur une page de mon carnet, je remis une ordonnance en y ajoutant vingt francs, destinés à des acquisitions indispensables.

Le soir même, grâce à la générosité d'une riche cliente des envois de meubles, de linge, changèrent l'aspect de la mansarde ; quand j'y retournai le visage de la vieille idiote reflétait une joie enfantine ; la mère, dont l'accès de fièvre se trouvait calmé, souriait à ses enfants, et ceux-ci paraissaient avoir complètement oublié les privations passées.

Louise, la belle fille, ne savait comment me témoigner sa reconnaissance.

Je la priai de me raconter son histoire ; et voici ce qu'elle m'apprit :

« Son père était ouvrier ; il crut, comme beaucoup d'autres, que le prix élevé des salaires de Paris lui donnerait l'aisance, et il quitta la province, laissant chez une vieille dame, habitant la campagne, Louise, sa fille aînée, qui y remplissait déjà les fonctions de servante.

» Il arriva à Claude ce qui survient souvent à des hommes accoutumés à un air sain et libre ; l'ouvrier tomba malade, s'alita, puis mourut ; la femme ne savait rien faire, sinon prendre soin des enfants ; l'aïeule était une lourde charge. Madeleine essaya de gagner quelque argent en lavant du linge, en faisant des commissions. De loin, Louise envoyait ses modestes gages. Il fallut mendier et l'aumône se fit rare. Alors, par degré, cette malheureuse famille tomba dans l'état de dénuement où je l'avais trouvée. »

Quand au bout de quelques jours une amélioration complète se fut manifestée, je demandai à Louise :

— Vous souvenez-vous de m'avoir offert votre sang si je sauvais votre famille ?

— Oui, répondit-elle, en me regardant bien en face.

— Vous êtes prête à tenir votre parole ?

— Certes, monsieur.

— Je ne pus m'empêcher de me sentir profondément attendri. Sans nul doute l'expérience que je voulais tenter ne présentait aucun danger, mais cette pauvre Louise l'ignorait, et les habitants des campagnes ne sont pas loin d'attribuer un pouvoir cabalistique à celui qui conjure la fièvre et rend la souplesse aux articulations roi-

dies. Rien ne me sembla, dans ce moment plus généreux et plus sublime que le mot si simple de cette enfant. J'en fus tellement attendri que je lui pris la main avec un sentiment mêlé d'affection et de respect.

— Louise, lui dis-je, peut-être aurez-vous une vive appréhension en vous soumettant à l'épreuve que je vous imposerai. Croyez cependant, mon enfant, que si elle présentait un danger grave, j'y renoncerais plutôt que de vous faire courir un péril. Il s'agit de sauver la vie d'une femme jeune, riche, qui se meurt de la douleur d'avoir perdu son enfant. Le souffle va bientôt manquer à sa poitrine, un sang rare et appauvri à ses veines. Je veux prendre le vôtre et ressusciter ainsi cette mère agonisante. Si vous consentez à me seconder, vous recevrez dix mille francs.

— Ma mère sera donc heureuse ! s'écria Louise.

Puis elle ajouta plus rapidement :

— Faites tout ce que vous voudrez, docteur, et faites-le vite ; j'ai hâte de voir tous les miens tirés de l'angoisse dans laquelle ils sont plongés.

— Eh bien ! lui dis-je, dans trois jours.

Ce laps de temps me suffisait pour prévenir Mme de Sezanne et prendre les dispositions nécessaires à l'opération. Ma dernière démarche a été de venir m'assurer de votre concours.

— Il vous est acquis, docteur, répondit Barbézius.

— En ce cas, à demain, dix heures, Chaussée-d'Antin, n° 8.

— Vous ne viendrez donc pas demain soigner ma jambe, docteur ? demanda la petite Alie qui, après avoir quitté Henri et Blanche, se rapprochait doucement du praticien.

— Ma mignonne, lui répondit le docteur Roland, je passerai ici pour te voir dans la soirée.

— Ne sois pas impatiente, cher petit ange, ajouta l'empailleur de grenouilles, nous irons soigner, avant toi une pauvre jeune mère malade.

— Alors, allez ! allez ! dit Alie ; dans ma prière, je demanderai au bon Dieu qu'il la guérisse et la console.

Barbézius descendit avec le docteur et la petite Alie murmura :

— Cela distrairait peut-être la jeune dame malade, si j'allais chanter sous ses fenêtres. Quand M. Barbézius ira rejoindre le docteur Roland, je saurai où demeure la dame.

Puis, s'approchant d'Alleluia :

— Voulez-vous remplacer ma grande amie Fabienne, et me faire dire la complainte de l'*Enfant perdue*.

L'aveugle et la mignonne chantèrent à demi-voix, tandis que Blanche berçait Henri, endormi sur ses genoux.

Avant le jour, Barbézius était levé.

Il ouvrit tous ses volumes de médecine, feuilleta ses albums de plantes, et se trouva complètement disposé, par l'étude à venir en aide à son ami.

Vers dix heures, l'empailleur de grenouilles franchissait le seuil de l'hôtel de Sezanne au moment où la voiture du docteur tournait dans la cour.

Roland et le bossu montèrent ensemble l'escalier, assourdi par les tapis épais, et pénétrèrent dans les salons silencieux, d'où la vie paraissait s'être retirée.

Rien n'y trahissait plus le soin de la femme coquette de son intérieur, comme si chaque objet devait embellir le cadre faisant valoir sa beauté.

Les jardinières n'avaient point de fleurs. Les fauteuils rangés uniformément le long des murailles, attendaient des visiteurs absents. Sur la tablette du piano fermé reposaient des cahiers de musique devenus inutiles.

Point d'oiseaux dans les cages, de bouquets dans les cornets de Chine, de livres nouveaux sur les guéridons. Rien qui trahit la causerie et annonçât un courant de vie intelligente. Les stores baissés semblaient interdire à la lumière de s'éparpiller sur le tapis peint de vives couleurs, de jeter des étincelles sur l'or moulu des cadres. On devinait que l'on entrait dans une tombe ; tombe garnie de brocard, de tentures précieuses de tapis luxueux, décorée de magnifiques bronzes et de curiosités hors ligne, mais dans laquelle s'épaississaient les ténèbres, et se respirait cette étrange et fade odeur qui trahit les approches du trépas.

Après avoir traversé les trois salons, le docteur se trouva dans la chambre de la malade.

Mme de Sézanne avait souhaité rester debout jusqu'au dernier moment ; mais le lit préparé, les oreillers empilés dans la ruelle, et la table sur laquelle se trouvaient divers objets indispensables, commandés la veille par le docteur, prouvaient suffisamment qu'on l'attendait.

La malade sourit vaguement en le reconnaissant.

— Vous le voyez, dit-elle, j'obéis à vos ordres. Quoi que vous ordonnez, je le ferai ; tant que la science me signalera un moyen de conserver ma vie, je l'emploierai, afin que Dieu n'ait pas à me reprocher d'avoir hâté l'heure de ma délivrance, au moment où je paraîtrai devant lui.

Une femme de chambre s'avança discrètement et dit au docteur Roland :

— Une jeune fille demande à parler à monsieur le docteur.

— Introduisez-la, répondit celui-ci.

Louise parut.

Il était impossible de trouver un plus bel épanouissement de jeunesse que sur ce visage de vingt ans. La peau avait une coloration chaude et veloutée ; les yeux brillaient ; le rouge des lèvres éclatait comme un œillet. La taille, haute, forte et souple se mouvait librement dans des vêtements coupés avec une simplicité extrême. Le front était calme, l'attitude digne. Louise n'avait aucune peur, ou si elle cachait au dedans d'elle-même une terreur bien légitimée par le mystère renfermé dans ce mot : « transfusion du sang, » elle se sentait si heureuse de penser que son sacrifice sauverait sa pauvre famille, qu'on lisait plus de joie que d'appréhension sur son visage.

Deux femmes de chambre transportèrent Mme de Sezanne sur son lit, le docteur fit apporter des cuvettes et déploya sa trousse, tandis que Barbézius préparait et chauffait le *transfuseur*. Roland releva ensuite la manche du peignoir de la comtesse, prit le bras de Louise, le plaça au-dessus de la coupe largement évasée de l'instrument, puis, saisissant une aiguille creuse, à laquelle adhérait un tube de caoutchouc, il piqua, à l'intersection du coude la veine *basilique*, et en fit jaillir un sang généreux. Instantanément, une piqûre identique fut pratiquée au bras débile de la comtesse, et Barbézius, tournant avec précaution la clef placée à l'extrémité de la coupe d'argent, vit, à travers le tube de cristal qui y faisait suite, descendre le sang veineux dont la force lui était indiquée par des chiffres. A l'extrémité du conduit

FANFARE du GRUTLI

Messieurs les membres passifs sont priés de réserver bon accueil à la perception des cotisations du 3^{me} trimestre. 12627-3 **Le Comité.**

Avis. Une honnête famille sans enfants prendrait un ou deux enfants en pension; il aurait les meilleurs soins. - S'adresser rue du Parc 62, au 2^{me} étage. 12624-3

CHANGEMENT DE DOMICILE

Madame WENGER, SAGE-FEMME a transféré son domicile **1, - RUE DU GRENIER - 1,** (Bazar du Panier Fleuri).

Elle profite de l'occasion de se recommander aux dames de la localité et des environs pour tout ce qui concerne sa profession. 12623-3

CHOUCROUTE

A vendre de la choucroute en saignée et en tonneau. - S'adresser chez M. Isely, boulevard de la Gare, et le samedi sur la **place Neuve.** 12626-3

M. Fritz GUTKNECHT, TAILLEUR

se recommande à sa clientèle et au public en général pour tout ce qui concerne sa profession. - S'adresser **rue de l'Industrie 19,** au rez-de-chaussée, à droite. 12625-3
A la même adresse, on offre la **couche** à deux messieurs travaillant dehors.

Pensionnaires. On demande encore quelques bons pensionnaires. **Soupe et cantines** à emporter. Tous les samedis soir. **TRIPES.** 12637-3
A la même adresse, une **chambre** non meublée est à remettre. - S'adresser rue du Parc 85, au 1^{er} étage, à gauche.

Apprenti

Une maison de banque de la **Chaux-de-Fonds** demande comme apprenti un **jeune homme** ayant reçu une **bonne instruction.** 12638-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Aux parents! On demande un ou deux enfants en pension à Fontaines (Val-de-Ruz). Bons soins. - S'adresser chez M. Guyot, rue du Progrès 117. 12636-3

Une jeune fille allemande cherche à se placer comme bonne d'enfant ou dans un petit ménage pour tout faire. - S'adresser rue du Parc 67, au rez-de-chaussée. 12619-3

Un jeune homme pouvant disposer de quelques heures par jour et possédant une jolie écriture, entreprendrait de l'ouvrage à la maison. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12644-3

Apprentie. On désire placer une jeune fille comme apprentie finisseuse. 12646-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune dame de toute moralité se recommande pour faire des chambres ou des ménages, aide d'atelier ou comme commissionnaire, ainsi que des tricots. - S'adresser rue du Parc 91, au 3^{me} étage, à droite. 12648-3

On désire placer un jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. A la même adresse on entreprendrait quelques cartons sertissages échappements ancre et cylindre par semaine. S'adresser rue du Parc 88, au premier étage, à droite. 12649-3

Un horloger connaissant l'achevage, demande place dans un comptoir de la localité. 12651-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Une bonne servante sachant bien faire un ménage cherche à se placer de suite dans une bonne maison d'ordre de la localité. Renseignements à disposition. - S'adresser rue de la Paix 81, au 1^{er} étage, à gauche. 12669-3

Tailleuse. On demande, pour entrer de suite, une assujettie tailleur, ou, à défaut, une apprentie. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 15, au troisième étage. 12640-3

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de fonds ou de cuvettes. - A la même adresse une **filie** pour s'aider dans le ménage est demandée. 12643-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande, pour le 1^{er} Décembre, une personne de confiance, sachant un peu faire la cuisine. Bons gages. 12644-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Faiseur de secrets. On demande de suite un ouvrier faiseur de secrets or. - S'adresser rue de l'Industrie 32, au 1^{er} étage. 12642-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour travailler sur une partie de l'horlogerie. Rétribution de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12645-3

Apprentie. On demande de suite une apprentie régulière; elle serait logée et nourrie chez ses patrons. S'adresser rue de la Serre 2, au premier étage. 12647-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage. - S'adresser rue de la Demoiselle n° 45, au troisième étage, à droite. 12650-3

Polisseuse. Une polisseuse de cuvettes ou connaissant sa partie à fond trouverait de l'occupation. - S'adresser chez M. E. Bernard, rue du Nord 3. 12670-3

Assujettie. On demande de suite une assujettie polisseuse de débris, de toute moralité. Elle serait logée et nourrie, si on le désire. - S'adresser rue de la Serre 2, au troisième étage, à gauche. 12652-3

Commissionnaire. Une bonne commissionnaire trouverait à se placer de suite, de préférence une femme. - S'adresser au Bureau rue Léopold Robert 30, au 1^{er} étage. 12671-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un petit ménage entre ses heures. - S'adr. de midi à 2 heures, rue du Rocher 11, au 3^{me} étage. 12476-2

Apprentie. On demande une apprentie et une **assujettie pier-riste.** - S'adresser chez M. Jacot, rue du Collège 21. 12481-2

Servante. Une femme honorable, d'un certain âge et capable de faire le ménage d'une personne seule, trouverait à se placer de suite très avantageusement. 12479-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande une jeune fille honnête pour lui apprendre le métier de **POLISSEUSE DE CUVETTES OR.** Rétribution immédiate. - Atelier Antoine Gentil, rue du Temple Allemand 49. 12517-2

Polisseuses. On demande une plus tôt polisseuse de boîtes, polisseuse de cuvettes, **finisseuse** de boîtes et une **apprentie polisseuse.** S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12480-2

Emailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur connaissant bien sa partie. - S'adresser à M. Numa Jeanneret, fabricant de cadrans, à **Saint-Imier.** 12482-2

Servante. On demande une honnête fille sachant bien faire un ménage. - S'adresser rue du Premier Mars 11, au magasin. 12486-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire des commissions entre ses heures d'école. 12492-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande pour Moroteaux six bons remonteurs dont deux pour pièces ancre et quatre pour petites et grandes pièces cylindres. De bons certificats sont exigés. Entrée immédiate. 12525-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande pour entrer de suite une apprentie polisseuse de boîtes or. - S'adresser rue du Nord 1, au 2^{me} étage. 12493-2

Débris. On demande de suite une faiseuse de débris qui serait occupée à une machine. - S'adresser à M. P. Nicolet-Juillerat, rue de la Promenade 19. 12494-2

Secrets. On demande de suite un bon ouvrier faiseur de secrets or. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12514-2

Ressorts. Un bon finisseur de ressorts, connaissant cette partie à fond et ne rouillant pas du tout, est demandé de suite. - Se présenter chez M. Ed. Lory, rue du Premier-Mars 16. 12526-2

Graveur. On demande un bon ouvrier graveur d'ornements, sachant bien finir et régulier au travail. 12527-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. Un bon graveur, sachant un peu tout faire est demandé de suite. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 12528-2

Pendants. On demande de suite un bon ouvrier faiseur de **pendants ovales d'une pièce or et argent.** - S'adresser aux initiales **N. O. 131, 191,** Poste centrale, la Chaux-de-Fonds. 12529-2

Servante. On demande une bonne servante sachant faire un ménage et aimant les enfants. - S'adresser rue de la Paix 74. 12534-2

Chambre. A louer une chambre meublée bien exposée au soleil, à un monsieur de toute moralité. - S'adresser rue Léopold Robert 64, au 3^{me} étage. 12611-3

Chambre. A louer une jolie chambre meublée près de la Gare. S'adresser à Mme Robert-Deanier, rue de la Serre 85. 12628-3

Chambre. A louer de suite ou dans la quinzaine, à un ou deux messieurs tranquilles et travaillant dehors, une belle chambre bien meublée, à deux fenêtres. - S'adresser rue du Rocher 12, au rez-de-chaussée, à gauche. 12629-3

Chambres. A louer de suite deux chambres, indépendantes meublées ou non et exposées au soleil. Prix modique. - S'adresser rue du Parc 89, au 3^{me} étage, à droite. 12630-3

Cabinet. A louer, à un monsieur travaillant dehors, un cabinet meublé. - S'adresser rue Daniel-Jean-Richard 7. 12631-3

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs de toute moralité, une chambre meublée. S'adresser rue de la Chapelle 19, au 1^{er} étage. 12632-3

Chambre. A louer de suite une grande chambre non meublée et indépendante, exposée au soleil levant. - S'adresser rue du Pont 21, au rez-de-chaussée. 12633-3

Chambres. A louer de suite deux chambres non meublées, exposées au soleil. - S'adresser Terreaux 16, au 1^{er} étage. 12634-3

Chambre. A remettre de suite une belle chambre non meublée, à une personne tranquille. - S'adresser rue de la Demoiselle 122, au rez-de-chaussée, à gauche. 12653-3

Logement. Petit logement à louer pour le 11 Décembre, au centre de la ville; 240 fr. par an. - S'adresser rue du Rocher 3, au 1^{er} étage. 12666-3

Logement. A louer de suite rue Léopold Robert, un beau petit logement composé d'une grande chambre avec cuisine et toutes les dépendances, à des personnes tranquilles et sans enfants. - S'adresser rue Léopold Robert 25, au second étage. 12667-8

Appartement. A louer pour St-Georges 1892, dans une maison d'ordre au centre du village, un appartement de 3 pièces et dépendances, soleil toute la journée. - S'adresser aux initiales **D. B.** Poste restante. 12668-3

Pignon. A louer pour de suite ou pour le 1^{er} Décembre, un petit appartement au pignon de 2 pièces et dépendances, avec eau installée et un coin de jardin. Prix, 25 fr. par mois. 12665-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A remettre de suite une chambre à deux messieurs tranquilles. Prix 2 fr. 25 par semaine. - S'adresser rue de Gibraltar 11. 12654-3

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, de préférence à un ou deux messieurs d'ordre et travaillant dehors. - S'adresser rue du Collège 10, au rez-de-chaussée, à gauche. 12655-3

Chambre. A remettre une chambre meublée, pour un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. 12656-8
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A remettre de suite une belle chambre meublée, exposée au soleil, à un monsieur tranquille. S'adr. au Bureau de l'IMPARTIAL. 12657-3

Chambre. A louer de suite, à une personne de toute moralité, une belle chambre à 2 fenêtres, meublée, se chauffant et située au soleil levant. - S'adresser rue Daniel Jeanrichard 19, au 2^{me} étage, à gauche. 12658-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. - S'adresser rue de la Paix 79, au 1^{er} étage, à gauche. 12659-3

Chambre. A louer une jolie chambre bien meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. 12660-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. - S'adresser rue du Progrès 67, au 2^{me} étage. 12661-3

Chambre. A remettre une jolie chambre bien meublée. - S'adresser chez M. Oscar Jacot-Guillarmod, rue de la Damsiselle 90. 12662-3

Chambre et pension sont offertes à un ou deux messieurs de toute moralité. 12663-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une chambre meublée et indépendante et exposée au soleil. - S'adresser rue des Terreaux 27, au 1^{er} étage. 12664-3

Appartements. A louer pour Saint-Georges 1892 deux appartements de 4 et 5 pièces, alcôves, cuisine avec eau et dépendances. - S'adresser chez M. F. Robert, rue du Parc 47. 12426-5

Chambre. A louer pour le 15 Décembre une jolie chambre meublée et indépendante. - S'adresser rue de la Paix 11. 12588-3

Chambre. A louer pour le 15 Novembre 1891, à un monsieur, une petite chambre meublée ou non. - S'adresser chez M. Bopp, boulanger, rue Léopold Robert 25. 12503-2

Chambre. A louer une chambre non meublée. - S'adresser rue de la Demoiselle 126, au 1^{er} étage, à gauche. 12504-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. - S'adresser rue du Temple-Allemand 31, au 3^{me} étage. 12505-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante, à un monsieur travaillant dehors. - S'adresser rue de la Serre 73, au 3^{me} étage. 12506-2

Logement. A louer pour le 11 Décembre, un logement de 2 pièces cuisine et dépendances, au rez-de-chaussée. - S'adresser épicerie rue du Progrès 7. 12500-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer de suite un appartement moderne de 3 chambres avec cuisine et dépendances. Au besoin, il pourrait y être ajouté deux cabinets. - S'adresser à M. A. Hüning, rue de la Demoiselle 86. 12501-2

Logements. A louer pour St Georges 1892, rue du Progrès 11, vis-à-vis du Temple Allemand, un logement de 4 pièces, avec corridor fermé et dépendances. Dans la même maison, on remettrait aussi à des personnes tranquilles et sans enfants un beau logement de 2 pièces, également avec corridor et grandes dépendances. 12511-2
S'adresser au 1^{er} étage, à gauche.

Logement. Pour cas imprévu, à louer de suite un logement d'une chambre, alcôve, cuisine et toutes les dépendances. - S'adresser à M. F. Faizt Courvoisier 4, au deuxième étage. 12521-2

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité, une jolie chambre bien meublée. - S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 19, au 2^{me} étage, à gauche. 12589-2

Cabinet. A louer de suite un cabinet non meublé. - S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 31, au rez-de-chaussée. 12502-2

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée, à des messieurs tranquilles et solvables. A la même adresse, à vendre un petit char à quatre roues. - S'adresser rue du Parc 89, au 3^{me} étage, à gauche. 12507-2

Chambre. A louer une chambre meublée à deux messieurs; on fournirait la pensio. - S'adresser chez Mme veuve Haenni, rue du Parc 89, au rez-de-chaussée, à droite. 12508-2

Chambre. A louer une grande chambre à deux fenêtres, avec part à la cuisine et toutes les dépendances. - S'adresser au comptoir de M. Gabus, rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 12509-2

Chambre. A louer de suite, à une personne tranquille, une chambre non meublée et indépendante. - S'adresser rue du Manège 19 A, au 1^{er} étage. 12510-2

Chambre. A louer de suite, à des messieurs de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée ou non. - S'adresser rue du Collège 12, au 1^{er} étage. 12512-2

Chambre. A louer, à un monsieur seul et travaillant dehors, une jolie chambre meublée. - S'adresser rue du Parc 83, au 1^{er} étage, à gauche. 12518-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée, exposée au soleil. - S'adresser rue du Parc n° 33, au 2^{me} étage. 12519-2

Chambre. A louer une grande chambre non meublée et indépendante. - S'adresser rue du Paits 18, au premier étage. 12520-2

Chambre. A louer une jolie chambre bien meublée et dans une belle situation, à un monsieur tranquille et travaillant dehors. Conditions modestes. S'adresser rue Léopold Robert 66, au deuxième étage, à gauche. 12522-2

Logement. A louer un logement. Prix, 10 fr. par mois. - S'adr. au Cabaret du Raymond, Grandes-Crosettes 17. 12425-2

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1892 un bel appartement composé de 5 chambres, cuisine, corridors, bien exposé au soleil et à proximité de l'Hôtel des Postes et de la Gare. - S'adresser rue Léopold Robert 51, au 2^{me} étage. 12159-2

Logement. Par cas imprévu, à remettre de suite, au rez-de-chaussée, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendance; il pourrait être utilisé soit pour bureau ou magasin. - S'adresser rue du Premier Mars 13, au magasin d'épicerie. 12379-4

Remise. A louer de suite une petite remise. - S'adresser rue Léopold Robert 14 A. 12381-1

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, pour une ou deux personnes tranquilles. - S'adresser rue de la Paix 71, au 1^{er} étage. 12386-1

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, indépendante et exposée au soleil levant, à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. - S'adresser rue de la Demoiselle 90, au 3^{me} étage, à gauche. 12387-1
A la même adresse, on offre **la place pour coucher,** de préférence à un Monsieur.

Chambre. A remettre une chambre à deux lits, meublée ou non. S'adresser rue des Terreaux 14, à la boulangerie. 12397-1

Chambre. A louer de suite une grande chambre à 2 fenêtres, non meublée. - A la même adresse, une dame propre et active peut disposer de quelques heures par jour pour faire des chambres, bureaux ou comptoirs. - S'adresser rue du Parc 91, au 3^{me} étage, à droite. 12388-1

Une famille sans enfants demande à louer, pour Saint-Georges 1892, un **appartement** de 3 à 4 pièces, dans une maison moderne ou située à la rue Léopold Robert. - S'adresser rue de la Paix 11, au premier étage, à gauche. 12475-2

Un petit ménage d'ordre demande à louer pour Saint-Georges 1892 un **logement** de deux pièces. - S'adresser rue de la Paix 57, au 3^{me} étage. 12485-2

Une famille de 3 personnes demande à louer, pour St-Georges 1892, un **logement** de 3 pièces, corridor et dépendances, dans une maison d'ordre, habitée par son propriétaire. S'adresser Poste, Casier 449. 12400-1

Pour St-Georges 1892 on demande **appartement** de 4 à 6 pièces, situé dans un des nouveaux quartiers au dessus de l'école d'horlogerie. 12401-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter de rencontre dit bigorne, pour tonnelier. - S'adresser à M. Martin Bonvallat, Gare des Convers, ou à M. Henri Grandjean, à la Gare de Chaux-de-Fonds. 42402-1

On demande à acheter de rencontre un **fil de fauteur,** déjà usagé, en bon état. S'adresser chez M. Louis Duprés, à la Maison Monsieur. 12403-1

On demande à acheter 1 **meuble** de comptoir. - S'adr. rue de la Demoiselle 71, au rez-de-chaussée. 12404-1

A vendre pour 250 francs une belle et grande **machine à nickeler** toute neuve. - S'adresser à M. A. Dubois-Droz, doreur, à **Colombier.** 12144-6

A vendre un burin-fixe à renvoi peu usagé. - S'adresser rue du Progrès 3, au 2^{me} étage. 12434-2

A vendre pour 30 francs un bon fourneau en fonte avec ses tuyaux. - S'adresser Petites-Crosettes 3. 12483-2

A vendre un potager n°41 presque neuf, ainsi qu'un lit d'enfant. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12489-2

Perdu depuis la rue du Rocher, passant par la rue de la Promenade, la rue de l'Arzenal, jusqu'à la rue de l'Envers, un médaillon en or avec monogramme et l'inscription « Souvenir 1893 ». - Prière de le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12639-3

Perdu dimanche, dans les rues du village une paire de lunettes en or. - Prière de la remettre, contre récompense, chez M. Pierre Schœpfer, rue de la Serre n° 61. 12672-3

Perdu depuis la Brasserie Gambrinus à la rue de la Serre une broche étoilée grenat. - La rapporter, contre récompense, à la Brasserie Hauert. 12673-3

Perdu. La personne qui a pris par mégarde un **parapluie,** dans les bureaux de l'IMPARTIAL, est priée de le rapporter au dit endroit. 12523-2

Perdu de la Place d'Armes à la gare une paire de grands ciseaux, portant l'inscription « Mourloz, Besançon ». - La rapporter contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12602-3

Perdu jeudi un trousseau de clefs. - Le rapporter, contre récompense, rue de la Serre 27, au 1^{er} étage. 12603-3

Perdu ou remis à faux une **boîte** de 10 lig., savonnette or. - Prière de la remettre au comptoir rue du Parc 45. 12466-2

Perdu dans les rues du village un paquet d'étoffe grise travaillée. - Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12467-2

Perdu dimanche 8 courant, de la rue Daniel Jeanrichard à la Vuedes-Alpes, une broche d'or. - La rapporter, contre récompense, rue Daniel Jeanrichard 43. 12389-1

L'Eternel l'avait donné, L'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni. Job, chap. I, v. 21.

Monsieur et Madame Charles Buhler et leurs enfants, Elisa et Armand, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils et frère,

Charles-Emile

que Dieu a rappelé à Lui dimanche, à l'âge de 15 ans 2 mois, après une longue et pénible maladie.

Chaux-de-Fonds, le 16 novembre 1891. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **mercredi 18** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue de Gibraltar 15. **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 12635-1

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur déshiré par la douleur et qui attendent que l'esprit a battu. Ps. XXXIV, v. 18.

Ce Dieu plein de tendresse Confondrait-il ma foi? Non, plus le mal me presse Plus il est près de moi.

Madame Estelle Limito-Lardon et ses enfants Georges, Paul, Charles, Bluette et Albert, Monsieur et Madame Josué Limito, Madame veuve Favre, Madame veuve Thiébaud, Monsieur et Madame Henri Paris-Limito, Monsieur et Madame Auguste Buisson-Limito, Monsieur et Madame Louis Tschiermer-Limito, Monsieur Paul Limito, Monsieur et Madame Arnold Meroz-Thiébaud, Monsieur et Madame Albert Thiébaud-Unser et leur enfant, Monsieur et Madame Antoine Malcurat-Thiébaud et leur enfant, Monsieur Fritz Thiébaud, Mademoiselle Augusta Thiébaud, ainsi que les familles Limito-Favre, Lardon, Thiébaud, Tissot, Dubois, Perret et Nydgger, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent,

M. Georges-Antoine LIMITO-LARDON que Dieu a rappelé à Lui, lundi, à 10 h. du matin, à l'âge de 30 ans 9 mois, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 16 nov. 1891. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **mercredi 18** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue de la Promenade 15. **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 12678-1

J. GAEHLER

6, Place Neuve 6. — 6, Place Neuve 6

(NOUVELLE MAISON FARNY)

BRODERIES

ROBES BRODÉES (Nouveautés).
ROBES D'ENFANTS, flanelle et cachemire.
RIDEAUX Guipure.
BANDES et ENTREDEUX blancs, écrus et couleurs, en coton flanelle et cachemire.
FESTONS BRODÉS à la main et à la machine.
MOUCHOIRS BRODÉS à la main et à la machine.
MONOGRAMMES, INITIALES et ORNEMENTS pour broderies à la main.

BONNETERIE

CAMISOLE laine et coton
CALEÇONS laine et coton.. 12607-3
JUPONS laine et coton.
GILETS DE CHASSE (Spencers).
CHALES. PÉLERINES.
BACHELIQUES. ECHARPES.
CAPOTS. BONNETS.
CHAUSSETTES. GUÊTRES.

Articles pour enfants

Brasserie HAUERT
 12, rue de la Serre 12. 12610-1

Lundi 16 Novembre 1891
 dès 8 h. du soir,

Grande représentation

EXTRAORDINAIRE
 de **Nouvelles Attractions Japonaises, Indiennes et Egyptiennes**
 donnée par le Coujuro Canadien

La-Mi-Kio

ENTRÉE LIBRE

Amphithéâtre du Collège primaire

Samedi 14 Novembre 1891
 à 8 1/2 h. précises du soir,

CONFERENCE

DONNÉE PAR
M. Adrien PERRET, rédacteur en chef du JOURNAL DE VEVEY.

SUJET

LE CONQUERANT CORSE

Haines et enthousiasmes. — L'invasion de la Suisse : Bonaparte à Lusanne — Psychologie d'un fataliste : La route de Marengo — Le divorce impérial et Mme de Rémusat. — Le rôle infâme des Napoléon et le socialisme.

Prix d'entrée: 1 franc.

Billets d'avance chez M. Zahn, librairie, et le soir à l'entrée de la salle. 12613-3

M. Ullmann, rue de la Balance 7, se recommande pour la fourniture des VINS de

BORDEAUX

garantis purs. Cognac fine Champagne en fûts et par caisse de douzaine. 12613-3

Une personne infirme se recommande aux dames pour les ouvrages crochetés et tricetés à la main : Jupons, Camisoles pour dames et messieurs. Echarpes, Guêtres, Mantelets et Caleçons d'enfants ; magnifiques bas de caleçons, Dentelles et Entredoux de toutes largeurs. Ouvrages soignés. A vendre une belle couverture de lit. — S'adresser rue de la Demoiselle n° 39, chez Mme Clerc. 12614-3

LA LIQUIDATION

du magasin de Miss Louise Guillard, rue de la Serre 10, continuera encore jusqu'au 20 novembre. 12616-3
 Vente à tous prix.

Belles pommes

raïsans et timbours. Pommes de terre rouges et blanches. Grand choix de légumes frais à des prix très raisonnables, rue du Parc 67, chez Mme Freitig. 12618-6

ATTENTION

Dès ce jour, la **Cave populaire**, rue Fritz Courvoisier 45, est ouverte tous les jours jusqu'à 9 heures du soir. Belles marchandises fraîches. Fruits et Légumes. **Pommes de terre.** 12617-3
 On se recommande.

PIANOS

choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères

HARMONIUMS, GUITARES, VIOLONS et autres instruments de musique.

HUGO-E. JACOBI
 facteur de pianos, à NEUCHÂTEL

VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
 RÉPARATIONS ET ACCORDS DE PIANOS ET HARMONIUMS

Magasin à la Chaux-de-Fonds
11, Rue du Parc, 11, ouvert les **jeudi et vendredi** de chaque semaine. 9977-23

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

le **mardi 17 novembre 1891**, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre. 12577-1
Lord SHAFTESBURY, un grand seigneur en face de la question sociale, par M. Ed. VAUCHER, pasteur à la Brévine.



Horlogerie

Vente au détail de montres garanties deux ans, or, argent, acier et métal. Sur demande, on s'empressera d'expédier un prix courant. — A. LARCIER et fils, rue de la Paix 69, la Chaux-de-Fonds 12615-3

AFFAIRE SÉRIEUSE

Pour fonder une industrie nouvelle, sérieuse et très lucrative, on demande un associé ou commanditaire avec un apport de **15 à 20,000 francs**. — S'adresser sous initiales K. L. 45 Poste restante, Genève. 12365-3

Articles de ménage

Paillassons.
Brosses en tous genres.
Garde-nappes.
Toiles cirées.
Boîtes à épices.
Salières.
Râpes à sucre, nouveau modèle.
Bouche-bouteilles.
Paniers de marché.
Plateaux en faïence et en bois.

AU 4077-160

Grand Bazar du Panier Fleuri

ARTICLES DE MÉNAGE

Vente aux enchères

Le syndicat de la masse en faillite **VERNIER-VEGEL**, fera vendre aux enchères, sous le Couvert communal, le **Mercrredi 18 Novembre**, dès 10 h. du matin :

1. Les marchandises comprises dans la masse et consistant en articles de modes soit un choix considérable de : chapeaux, capotes, formes, rubans, voilures, fleurs, aigrettes, plumes, crêpe, tulle, dentelles, galons, tabliers, jerses, corsets, gants, cravates, lavallières, velours sois à la pièce.
2. L'agencement du magasin, soit : banque, rayons, vitrines et quelques meubles de ménage, tels que : glace, lavabo table, etc. 12548-2

Enfoncé les Gérandel!
 depuis que les

Pastilles Mousse d'Islande

ont paru
 - Confiserie Deladocq -
 2, Rue de la Balance 2.

Le comptoir 12871-4

SCHNEIDER & DULCHÉ

est transféré
67, — rue du Doubs — 67.

Avis aux ménagères

Vu les frais que nous occasionne le transfert du marché du vendredi sur la Place de l'Ouest, frais qui ne correspondent pas à la vente, nous avons l'honneur de prévenir les ménagères et notre clientèle que nous ne nous rendrons plus au marché du vendredi et que le grand marché se tiendra le samedi sur la place Neuve.

La Chaux-de-Fonds, le 16 novembre 1891.

12609-5

Le Syndicat des marchands-revendeurs.

Municipalité LES BOIS

MISE AU CONCOURS

pour la fourniture de **150 TUNIQUES** en bonne qualité de drap, pour le corps de pompiers de cette commune. Les offres, accompagnées d'échantillons, sont à remettre sous pli cacheté à M. le maire, d'ici à fin courant, et pour tout autre renseignement, s'adresser à M. Aurèle Jobin, chef des secours. Les Bois, 5 novembre 1891. H-5673-3
 12234-1 L'Administration municipale.

Tous les jours 12231-2

LIÈVRES FRAIS

à 80 c. la livre.

Au magasin de comestibles
Charles SEINET
10, Place Neuve, 10

BEURRE. Pour un magasin d'épicerie, on demande une personne pouvant fournir régulièrement du beurre de première qualité. 12358-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Etude de **Ch. BARBIER**, not.

A LOUER

De suite :
Envers 35, premier étage de 3 pièces. 11992-1
Terreaux 14, deuxième étage de trois pièces. 11993-4

LA
Fabrique d'assortiments ancre
 en tous genres
Ul. MEMMISHOFER
 est transférée

53, rue du Progrès 53,
 au premier étage. 12360-1

Mercerie, Laines et Cotons

Pélerines, Châles russes, Corsets Tous les articles d'hiver — Mme André Gerber, rue St-Pierre 8. 11886-7

Boucherie Roth

8, rue du Stand 8. 12114-1

— TOUS LES JOURS —

Lapins frais

à 80 c. le demi-kilo.

Mostarda di Cremona

Conserves aux fruits d'Italie.
 chez **FERRARI**, pâtissier, rue de la Serre 43. 12186-3

Tombola de l'Orphéon

EXPOSITION DES LOTS
du 14 au 23 Novembre
 AU FOYER DU CASINO

Lundi 16, dès 8 heures du soir, **CONCERT** donné par l'**Orchestre des Amis**, avec le concours de M. Tony, comique. 12620-1

Mardi 17 Novembre 1891
 dès 8 h. du soir,

Grand Concert

donné par
L'ORPHÉON
 sous la direction de M. Wilinski-Billan, professeur.

— ENTREE LIBRE. —

Ancienne Brasserie Knutti

45, rue de la Serre 45. 12622-2

Lundi 16 et Mardi 17 courant
 dès 8 heures,

SOIRÉE D'ADIEUX

et Productions
 de la **Famille de NAINS russe** (Albins Buschleute)
 — Deux dames et deux messieurs —
 Le plus petit couple de fiancés. Les plus petits âtres du monde.

Visibles dès 10 heures du matin. Les productions commencent à 8 h. du soir.

— TOUS LES JOURS —

ESCARGOTS

Se recommande, J. Krummenacher.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le comptoir M. Wahl
 est transféré

39, RUE DU PROGRÈS 39,
 12621-4 angle rue de l'Hôpital.

TOUS LES JOURS, arrivage de

BEURRE FRAIS de TABLE

première qualité. 12420-4

RUE DE LA SERRE 61, au rez-de-chaussée

REPASSEUR.

Le domicile et l'atelier de repasseur de M. Emile HUGUENIN, sont transférés rue de Gibraltar 8. 12516-1

AVIS

Mlle **OLGA DUBOIS, tailleuse**, annonce à sa bonne clientèle et aux dames de la localité qu'elle a transféré son domicile **3, rue de la Cure 3**. Elle se recommande pour tout ce qui concerne sa profession : **Robes, Confections et Lingerie.** 12391-1

Fille. Une brave fille de toute confiance, sachant tous les travaux d'un ménage, cherche de suite une place dans la localité. 12399-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. Un ouvrier traceur-dispositif, sachant tracer au travail et pouvant au besoin, mettre la main à tout, cherche une place de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser rue de la Paix 67, au 3me étage. 12374-1

Filles. Plusieurs filles parlant l'allemand et le français cherchent places de suite. — S'adresser au Bureau de placement de M. Bernard Kämpf, rue Fritz Courvoisier 13. 12377-4

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille de 13 à 14 ans, comme commissionnaire ; elle pourrait fréquenter l'Ecole des apprenties. — S'adresser rue St-Pierre 2, au 2me étage. 12513-1

Polisseuse. On demande, pour Neuveville, une polisseuse de cuvettes argent. — S'adr. chez M. Camille Giauque, rue du Progrès 3. 12361-1

Servante. On demande de suite, pour la localité et les environs, plusieurs cuisinières, servantes, bonnes d'enfants et jeunes filles pour aider au ménage. — S'adresser au Bureau Central J. Kaufmann, rue du Puits 7. 12398-1

Tourneurs. On demande plusieurs tourneurs ou tourneuses pour moyennes. — S'adresser rue de l'Industrie 11, au 3me étage. 12375-1

Polisseuse. On demande de suite ou dans la quinzaine une bonne polisseuse de fonds, pour faire des heures. — S'adresser rue du Progrès 63, au 2me étage. 12376-1

Commissionnaire. Un bon commissionnaire est demandé dans un comptoir. Preuves de moralité exigées. — S'adresser rue Jaquet-Droz 24. 12378-1

Appartements. A louer de suite ou pour la St-Martin, de beaux appartements de 3 pièces, avec corridor intérieur et jolies dépendances. 11583-10
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour St-Georges 1892, dans une maison d'ordre et bien exposée au soleil levant, un beau logement de 7 pièces, corridor, cuisine et dépendances. 10892-17
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser chez M. Cugnet-Robert, rue de la Promenade 9. 12385-1

Chambre. A louer une petite chambre non meublée. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 9 A, au 1er étage. 12385-1

Chambre. A louer une petite chambre meublée à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. A la même adresse, à vendre des habillements d'homme, une montre, un matelas et une poussette. — S'adresser rue du Collège 27 A, au rez-de-chaussée. 12384-1

Chambre. A louer une très jolie chambre meublée avec balcon, deux lits à volonté ; ainsi qu'une chambre avec cuisine. 12385-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. Pour cas imprévu, à remettre de suite un bel appartement, situé rue du Parc n° 45, au 2me étage. — S'y adresser. 12372-1

A vendre une zither neuve avec la méthode Darr. Prix, 16 fr. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12395-1

A vendre un violon, un lit pliant en fer, l'outillage pour polisseuse, quelques petites tabes, chaises, tabourets. — S'adresser chez M. Beringer, tourneur, rue de l'Hôtel-de-Ville 55. 12394-1

A vendre une belle commode en noyer, chaises, table ronde, lavabo, avec garnitures, cuvettes, etc A la même adresse on achèterait des meubles en bon état. — S'adresser chez M. Jung, rue de la Charrière 19. 12393-1